



# LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

# SOMMAIRE

## ÉDITO . . . . . p.03

## 01 NOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION . . . . . p.04

La CAPI en bref . . . . .	p.06
Nos 22 communes . . . . .	p.06
Notre histoire : de la ville nouvelle à la CAPI. . . . .	p.07
Nos compétences. . . . .	p.08
Notre organisation politique . . . . .	p.14
Notre budget. . . . .	p.16
Nos agents . . . . .	p.17

## 02 NOTRE PROJET DE TERRITOIRE. . . . . p.18

Nos 4 grands principes transversaux et partagés . . . . .	p.22
Nos 3 grandes orientations stratégiques . . . . .	p.24

## 03 NOS PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022 . . . . . p.30

Le Plan des mobilités . . . . .	p.33
Le Challenge mobilité . . . . .	p.34
Lancement du projet de la nouvelle Médiathèque à Saint-Quentin-Fallavier. . . . .	p.35
Travaux de rénovation de la Piscine Saint-Bonnet . . . . .	p.36
Inauguration de la Crèche « Les Petites Étoiles » . . . . .	p.37
Signature de la Convention Territoriale Globale . . . . .	p.38
Le PLEAC . . . . .	p.39
Les projets de renouvellement urbain . . . . .	p.40
Lancement des travaux de l'Ecoparc du Vernay. . . . .	p.42
Évaluation du contrat de ville (2015/2022) . . . . .	p.44
Diagnostic des zones d'activités économiques . . . . .	p.45
Le Renouvellement de la DSP Transports . . . . .	p.48
Animation économique territoriale . . . . .	p.49
Un nouveau local pour l'agence Ruban à L'Isle d'Abeau . . . . .	p.49
Les pôles d'échanges multimodaux . . . . .	p.49
Expérimentation d'une nouvelle technique innovante d'analyse des eaux usées . . . . .	p.51
Inauguration d'une voie verte à Meyrié. . . . .	p.52
Travaux au centre village de Villefontaine. . . . .	p.53
Travaux rue Montauban. . . . .	p.54
La sécurisation de la RD 312 à La Grive. . . . .	p.54
La RD 1006. . . . .	p.55

Ouverture et inauguration de la nouvelle Piscine Alice Milliat . . . . .	p.56
Un 1 <sup>er</sup> bus électrique sur le réseau RUBAN . . . . .	p.58
Extension de la Voie verte de la Bourbre. . . . .	p.59
La Fête du vélo 2022. . . . .	p.60
La Station carburants multi-énergies vertes . . . . .	p.61
Les Paiements pour Services Environnementaux . . . . .	p.62
Le PAEN . . . . .	p.63
Actions sur nos Espaces naturels . . . . .	p.64
Étude patrimoniale sur la RNR Saint-Bonnet . . . . .	p.65
Test d'implantation d'une microforêt . . . . .	p.66
La Gestion des risques . . . . .	p.67
Le Renouvellement des partenariats sportifs . . . . .	p.69
Le Soutien à des évènements sportifs . . . . .	p.70
La valorisation touristique du territoire . . . . .	p.71
Le Renouvellement de la convention avec Pôle emploi . . . . .	p.72
La signature protocole d'accord du PLIE . . . . .	p.73
Le Bilan triennal du PLH (2019/2021) . . . . .	p.74
Le démarrage du chantier du futur conservatoire . . . . .	p.76
Des nouveautés pour les 50 ans du Conservatoire . . . . .	p.78
Jazz est dans la place . . . . .	p.79
La Biennale de cirque 2022 . . . . .	p.79
La reprise d'activité en médiathèques. . . . .	p.80
Bib de rue . . . . .	p.81
Dernière édition du festival Electrochoc. . . . .	p.81
Le CAPI Raid 2022. . . . .	p.82
La quinzaine de la parentalité . . . . .	p.83
Le 1 <sup>er</sup> forum citoyen . . . . .	p.83
Le lancement du test du vélo cargo. . . . .	p.84
Lancement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme . . . . .	p.85

## 04 ÇA S'EST AUSSI PASSÉ EN 2022 . . . . . p.86

Soutien à l'Ukraine . . . . .	p.88
L'AG des Maires . . . . .	p.89
CAPI'sère au féminin. . . . .	p.90
CAPI Entreprendre, la Pépinière, au complet . . . . .	p.91
L'Observatoire du commerce. . . . .	p.92
Le Budget vert . . . . .	p.93

## GLOSSAIRE. . . . . p.94



# ÉDITO

## Ce rapport d'activité permet de retracer l'ensemble des projets et actions menées par la CAPI pendant l'année 2022.

Cette année de retour à la « vie normale », après deux ans de pandémie, a marqué un tournant avec la reprise des événements sportifs et culturels organisés par la CAPI. En 2022, de nombreux événements inscrits dans le cadre du projet de territoire « CAPI 2026 » ont connu des avancées et des concrétisations. Revenons sur les actions majeures réalisées cette année.

En 2022, nous avons enfin pu nous retrouver autour d'événements phares tels que la Biennale du Cirque, la Fête du Vélo et le CAPI Raid. En effet, après deux reports en 2020 et en 2021 à cause de la situation sanitaire, la Biennale de cirque a fait son grand retour en 2022. Avec une 7<sup>ème</sup> édition record (proposant 50 représentations gratuites à plus de 18 000 spectateurs) la Biennale de Cirque est aujourd'hui un événement familial de qualité et de renommée nationale.

Dans le cadre de sa politique cyclable, la CAPI organise depuis 2018 le rendez-vous annuel de la « Fête du Vélo », un événement familial qui promeut le vélo comme un mode de déplacement quotidien et respectueux de l'environnement. Lors de la 4<sup>ème</sup> édition, plus de 300 participants ont pu découvrir diverses animations gratuites, ludiques et éducatives comme un simulateur vélo Tour de France, un test de Vélos à Assistance Électrique ou encore un manège à vélos. Pour son grand retour après la crise sanitaire, 460 personnes ont participé à l'édition 2022 du CAPI Raid. Au travers de cet événement sportif et familial, notre volonté est de faire découvrir le plus grand nombre des pratiques sportives en plein air, mais aussi de faire (re)découvrir les différentes communes, les sentiers ou des sites qui font la richesse de notre territoire. C'est un véritable bonheur de pouvoir retrouver ces moments festifs qui font la vitalité et le dynamisme de notre territoire.

Cette année a également été marquée par d'importants projets de la CAPI.

Nous avons posé la première pierre du nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental, qui ouvrira ses portes à la rentrée 2024, et donné le coup d'envoi du chantier de l'Écoparc du Vernay, un projet ambitieux et exemplaire à titre industriel, économique, social et environnemental.


De plus, nous avons achevé les travaux et inauguré la nouvelle Piscine Alice Milliat, un moment fort pour notre communauté que nous renouvellerons fin septembre pour célébrer à nouveau la concrétisation de ce projet exceptionnel sur le plan environnemental et architectural.

L'année 2022 marque également le lancement du nouveau plan des mobilités aux côtés de nos partenaires institutionnels, associatifs et citoyens. De nombreuses actions ont été menées sur ce thème, comme l'extension de la Voie verte de la Bourbre. Avec près de 8 km de voie verte aménagés, il est à présent possible de traverser la CAPI sur un itinéraire sécurisé, ludique et arboré.

Ces points clefs témoignent de l'engagement continu de la CAPI à améliorer la vie quotidienne de nos habitants et à anticiper les besoins futurs. Je vous invite à découvrir plus en détails ce rapport d'activité 2022 afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des politiques menées par la CAPI, permettant le maintien d'un haut de niveau de services publics tout en s'adaptant aux nouveaux besoins des habitants.

Bonne lecture !

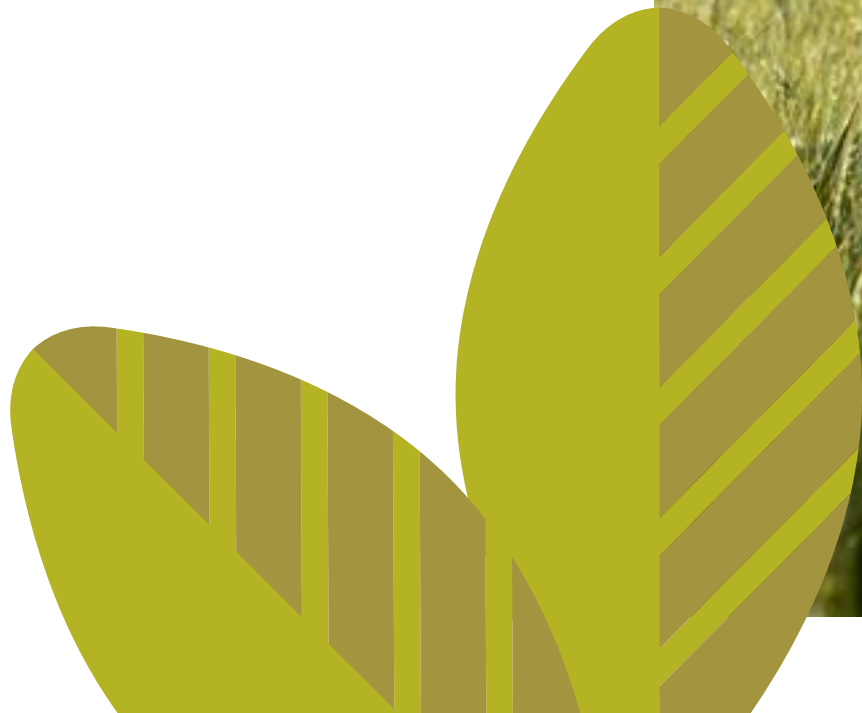
**Jean PAPADOPULO,**  
Président de la CAPI.



**« CES POINTS  
TÉMOIGNENT  
DE L'ENGAGEMENT  
CONTINU DE LA CAPI  
À AMÉLIORER LA  
VIE QUOTIDIENNE  
DE NOS HABITANTS »**

# 01


## NOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION



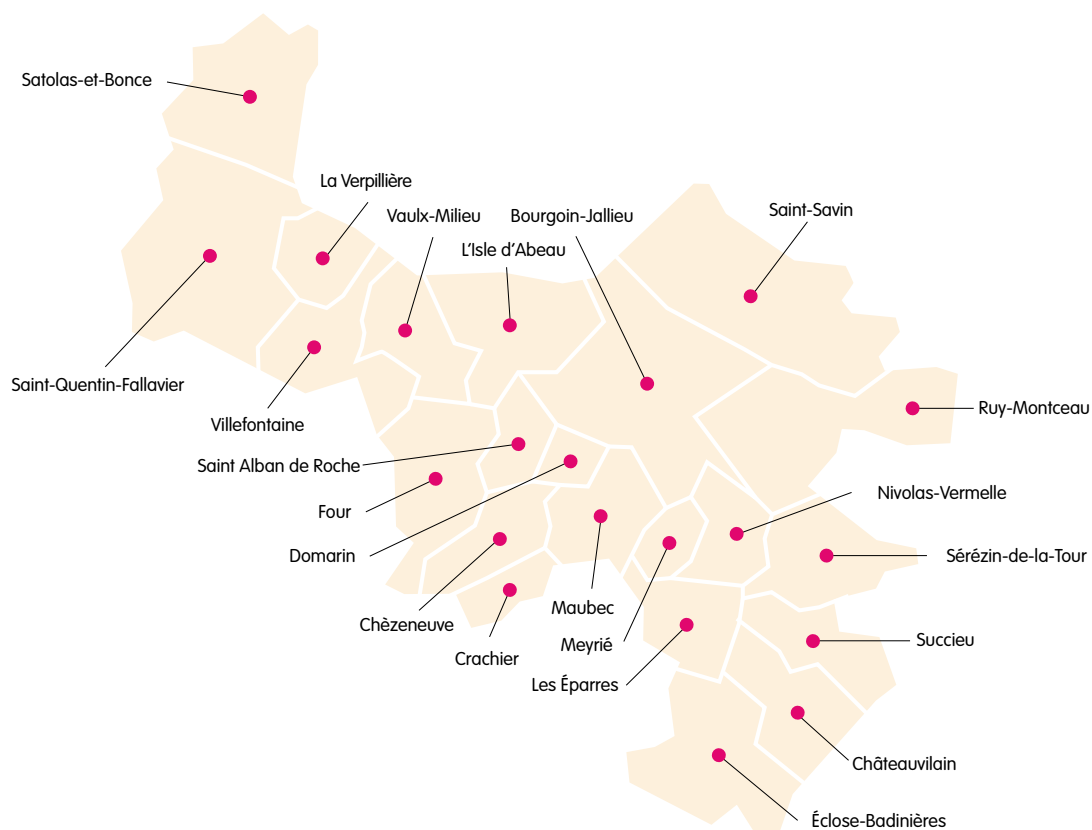




# LA CAPI EN BREF

<h2>CAPI</h2> <p>(Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère)</p>		<p>Date de création :</p> <h3>1<sup>er</sup> Janvier 2007</h3>		 <p><b>Jean Papadopulo</b> Président (Maire de Four)</p>
<h3>70 élus communautaires</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>15 vice-présidents</li> <li>10 conseillers délégués</li> <li>11 conseillers communautaires suppléants</li> </ul>		<h3>22 communes</h3>	<h3>257,51 km<sup>2</sup></h3> <p>de superficie</p>	
		<h3>111 727</h3> <p>habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (multiplié par deux en 30 ans)</p>		<h3>29%</h3> <p>de la population a moins de 20 ans</p>
<h3>51 000 emplois</h3> <p>dont 37 000 salariés dans le secteur privé</p>	<h3>6 500 établissements</h3> <p>dans le secteur privé <small>(recensés par l'INSEE)</small></p>	<h3>47 086 logements</h3>	<h3>19 160 familles avec enfants</h3> <p>soit 44% des ménages</p>	

## NOS 22 COMMUNES



# NOTRE HISTOIRE : DE LA VILLE NOUVELLE À LA CAPI

L'histoire du territoire de la CAPI est singulière car son étendue et les institutions chargées de le gérer, ont été modifiées au fil du temps.



**10 janvier 1972**

Création de l'agglomération nouvelle de L'Isle d'Abeau : 21 communes.

**11 août 1972**

Création de l'EPIDA, Établissement Public d'État chargé de l'aménagement de la Ville Nouvelle.

**26 décembre 1972**

Création du SCANIDA, Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'Agglomération Nouvelle de L'Isle d'Abeau : 21 communes.

**19 octobre 1981**

Création du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) qui regroupait 18 communes des deux cantons de Bourgoin-Jallieu

**15 septembre 1984**

En respect de la loi Rocard (1983), le SCANIDA est transformé en SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle).

**Entre 1999 et 2006**

L'État décide de mettre fin à l'OIN (Opération d'Intérêt National). Il propose que la Ville Nouvelle devienne une Communauté d'Agglomération.

**1<sup>er</sup> janvier 2007**

M. le Préfet de l'Isère prononce la transformation/extension du SAN en Communauté d'Agglomération. Création de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère : la CAPI.

**29 avril 2009**

Fin de l'OIN (Opération d'Intérêt National) de la Ville Nouvelle.

**2010**

+ Éclose

**2012**

Dissolution officielle du SIVOM

**2013**

+ Succieu

**2014**

+ Châteautilain

**2015**

+ Création de la Commune Nouvelle d'Éclose-Badinières

**SAN**

**5 communes :**

Four  
L'Isle d'Abeau  
Saint-Quentin-Fallavier  
Vaulx-Milieu  
Villefontaine

**CAPI**

**Les 20 premières communes :**

Badinières, Bourgoin-Jallieu, Chèzeneuve, Crachier, Domarin, Four, L'Isle d'Abeau, La Verpillière, Les Éparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Satolas-et-Bonce, Sérezin-de-la-Tour, Saint Alban de Roche, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Vaulx-Milieu, Villefontaine.

# NOS COMPÉTENCES

**Notre agglomération exerce des compétences en lieu et place des communes membres. Ces compétences relèvent de deux niveaux : les compétences obligatoires et les compétences supplémentaires.**

## DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Certaines compétences s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt communautaire, défini comme la ligne de partage au sein d'une compétence entre les domaines d'intervention transférés à l'intercommunalité et ceux qui demeurent au niveau communal.

Elles ne doivent donc pas se déclinier à la faveur d'un éparpillement géographique d'équipements et de services, dont le rayonnement ne serait que communal, voire à l'échelle d'un quartier.





# NOS COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ;
- Organisation de la mobilité.

## ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

## POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.



## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Dans les conditions prévues par le code de l'environnement.

## ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.

## COLLECTE ET TRAITEMENT

- Gestion, traitement et valorisation des déchets.

## EAU

- Produire, traiter et distribuer de l'eau potable ;
- Assurer l'investissement et l'exploitation.

## ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Collecter les eaux usées et assurer leur transit et leur traitement ;
- Assurer l'investissement et l'exploitation.

## GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

- Collecter, traiter les eaux pluviales urbaines et participer à la protection des habitations contre les inondations.





# NOS COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

## CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE, DE PARCS DE STATIONNEMENT

Reconnus d'intérêt communautaire

- Les voiries de liaison entre communes et grands pôles structurants ;
- Les voies de liaisons inter-quartiers ;
- Les voies de distribution et les voies des zones d'activités économiques, soit 350 km de chaussée.

## ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Reconnus d'intérêt communautaire

- Le Théâtre du Vellein ;
- Le Conservatoire Hector Berlioz CAPI à rayonnement départemental ;
- La Scène de Musiques Actuelles Les Abattoirs ;
- 11 bibliothèques et médiathèques.

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Reconnus d'intérêt communautaire

- 6 piscines ;
- 1 base nautique ;
- 1 golf.

## ACTION SOCIALE

Reconnue d'intérêt communautaire

- 23 Crèches ;
- 5 Micro-Crèches ;
- 1 Halte-Garderie itinérante ;
- 7 Relais Petite Enfance.

## PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Prises en charge d'opérations de maîtrise de l'énergie d'intérêt communautaire ;
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- Création de zones environnementales sensibles et labellisées ;
- Coordination des plans de prévention des risques des communes concernées.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Production d'énergie renouvelable ;
- Construction durable ;
- Plan climat.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES

- Réalisation et gestion de tous les réseaux d'éclairage public et de tous les feux tricolores.

## SÉCURITÉ INCENDIE

- Participation au service départemental d'incendie et de secours ;
- Gestion des bornes incendie (alimentation et matériel).

## AGRICULTURE

- Soutien au maintien et au développement de l'agriculture ;
- Promotion de l'agriculture raisonnée et mise en œuvre de mesures agro-environnementales.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Soutien au développement supérieur en lien avec le développement économique.

## DISTRIBUTION DE SERVICE DE COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

- Diffusion de la TNT\* gratuite sur certains périmètres de l'ancienne Ville Nouvelle (contrat d'entretien et maintenance de ce réseau).



# NOTRE ORGANISATION POLITIQUE

## NOTRE EXÉCUTIF



**Jean PAPADOPULO**  
Président de la CAPI

## Les 15 vice-présidents



**Vincent CHRIQUI**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Mobilités



**Patrick NICOLE-WILLIAMS**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Développement économique et  
compétitivité territoriale



**Cyril MARION**  
3<sup>e</sup> vice-président  
Renouvellement  
Urbain et Habitat



**Patrick MARGIER**  
4<sup>e</sup> vice-président  
Stratégie territoriale  
d'Aménagement



**Denis GIRAUD**  
5<sup>e</sup> vice-président  
Stratégie territoriale de  
gestion des déchets



**Fabien DURAND**  
6<sup>e</sup> vice-président  
Cycle de l'eau



**Dominique BERGER**  
7<sup>e</sup> vice-président  
Voiries, Espaces Publics  
et Éclairage



**Damien MICHALLET**  
8<sup>e</sup> vice-président  
Stratégie numérique, nouveaux  
usages et politiques contractuelles  
supra communautaires



**Daniel GAUDE**  
9<sup>e</sup> vice-président  
Bâtiments communautaires  
et innovations constructives



**Jean-Pierre GIRARD**  
10<sup>e</sup> vice-président  
Stratégie financière,  
juridique et patrimoniale



**Aurélien LEPRETRE**  
11<sup>e</sup> vice-président  
Politiques sportives



**Carine KOPFERSCHMITT**  
12<sup>e</sup> vice-présidente  
Rayonnement culturel et  
Enseignement Artistique



**Roland BORGHI**  
13<sup>e</sup> vice-président  
Politique de la ville,  
emploi, insertion



**Mathieu GAGET**  
14<sup>e</sup> vice-président  
Agriculture et Territoire



**Anne CHAUMONT-PUILLET**  
15<sup>e</sup> vice-présidente  
Ressources humaines  
et petite enfance



## Les 10 conseillers communautaires délégués



**Christian BÉTON**  
Gestion des espaces  
publics



**Olivier TISSERAND**  
Innovations  
constructives



**Alain BERGER**  
Gestion et Prévention  
des risques



**Alain MARY**  
Mutualisation



**Daniel WAJDA**  
Transition énergétique et  
lutte contre les pollutions



**Guillaume VIAL**  
Protection et Valorisation  
des Espaces Naturels



**Pascale BADIN**  
Événements sportifs



**Nadine ROY**  
Participation citoyenne et  
dialogue avec les usagers



**Jean-Jacques BOCHARD**  
Moyens généraux



**Noël SUCHET**  
Prévention et valorisation  
des déchets

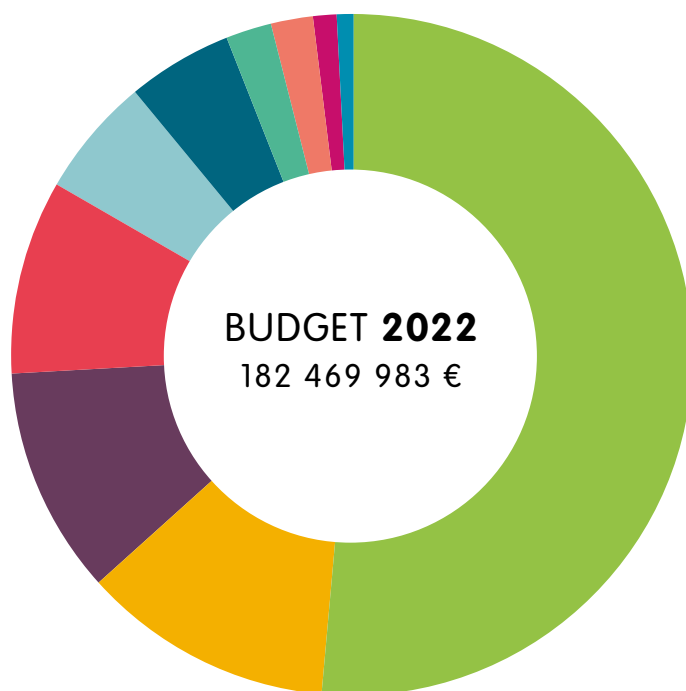
## NOS COMMISSIONS

- Mobilités
- Développement économique et compétitivité territoriale
- Renouvellement urbain et habitat
- Politique de la ville, emploi et insertion
- Stratégie territoriale d'aménagement
- Stratégie de gestion des déchets
- Cycle de l'eau
- Voiries, espaces publics et éclairage, gestion des espaces publics
- Stratégie numérique et usages
- Bâtiments communautaires et innovations constructives
- Stratégie financière, juridique et patrimoniale
- Politiques sportives et évènementiels sportifs
- Rayonnement culturel et enseignement artistique
- Agriculture et territoire
- Petite enfance
- Gestion des risques
- Protection des espaces naturels
- Transition écologique et énergétique et lutte contre les pollutions
- Mutualisation

# NOTRE BUDGET

Il existe à la CAPI un budget général et 8 budgets annexes.

- 93 982 235 € CHARGES GENERALES
- 3 829 971 € SERVICE INCENDIE ET SECOURS
- 10 024 195 € CULTURE
- 3 627 057 € EQUIPEMENTS SPORTIFS
- 9 401 065 € PETITE ENFANCE
- 1 986 167 € POLITIQUE DE L'HABITAT
- 19 556 153 € AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
- 1 428 495 € DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISME
- 16 877 097 € TRANSPORT
- 21 667 544 € CYCLE DE L'EAU





## NOS AGENTS

En moyenne, 820 agents (705 équivalents temps plein) travaillent chaque année à la CAPI et contribuent au développement du territoire et à la mise en place de services à la population et aux entreprises. Parmi eux, 66% sont des femmes. La CAPI emploie une majorité d'agents titulaires (75%).

<h1>820</h1> <p><b>agents</b> hors élus et réversion SFT (Supplément Familial de Traitement)</p>	<p><b>705</b> ETP (équivalents temps plein)</p>	<p><b>613</b> titulaires, soit 75% de l'effectif</p>	<p><b>Taux d'obligation légale d'emploi de personnes en situation de handicap</b> (fixé à 6%) :</p> <p><b>8.51 %</b> avec 61 agents BOE (Bénéficiaires de l'obligation d'Emploi) rémunérés au 31 décembre 2022.</p>
	<p><b>536</b> femmes, soit 66% de l'effectif</p>	<p><b>10</b> apprentis accueillis en 2022</p>	



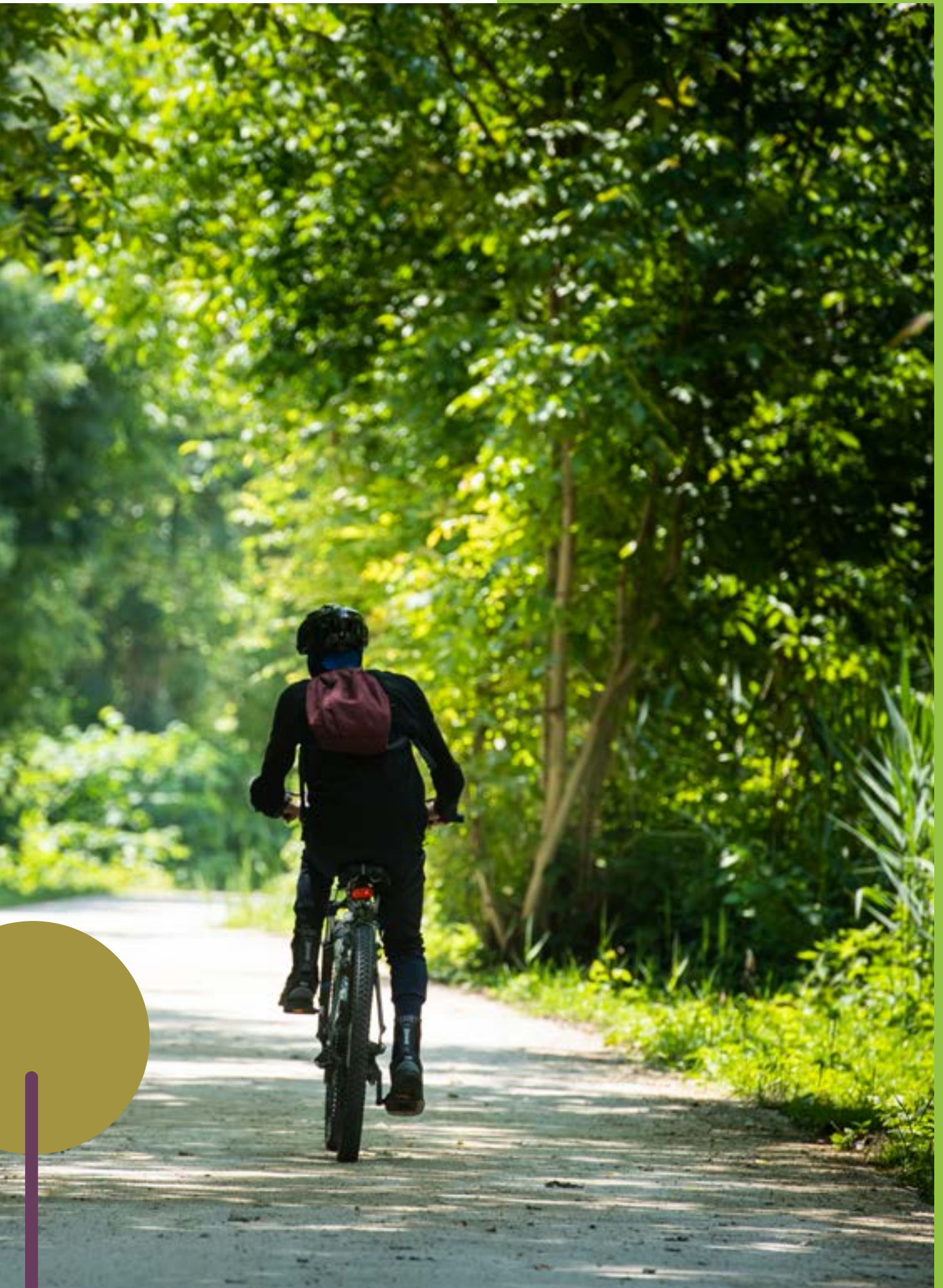
02

**CAPI 2026**

**NOTRE PROJET  
DE TERRITOIRE**

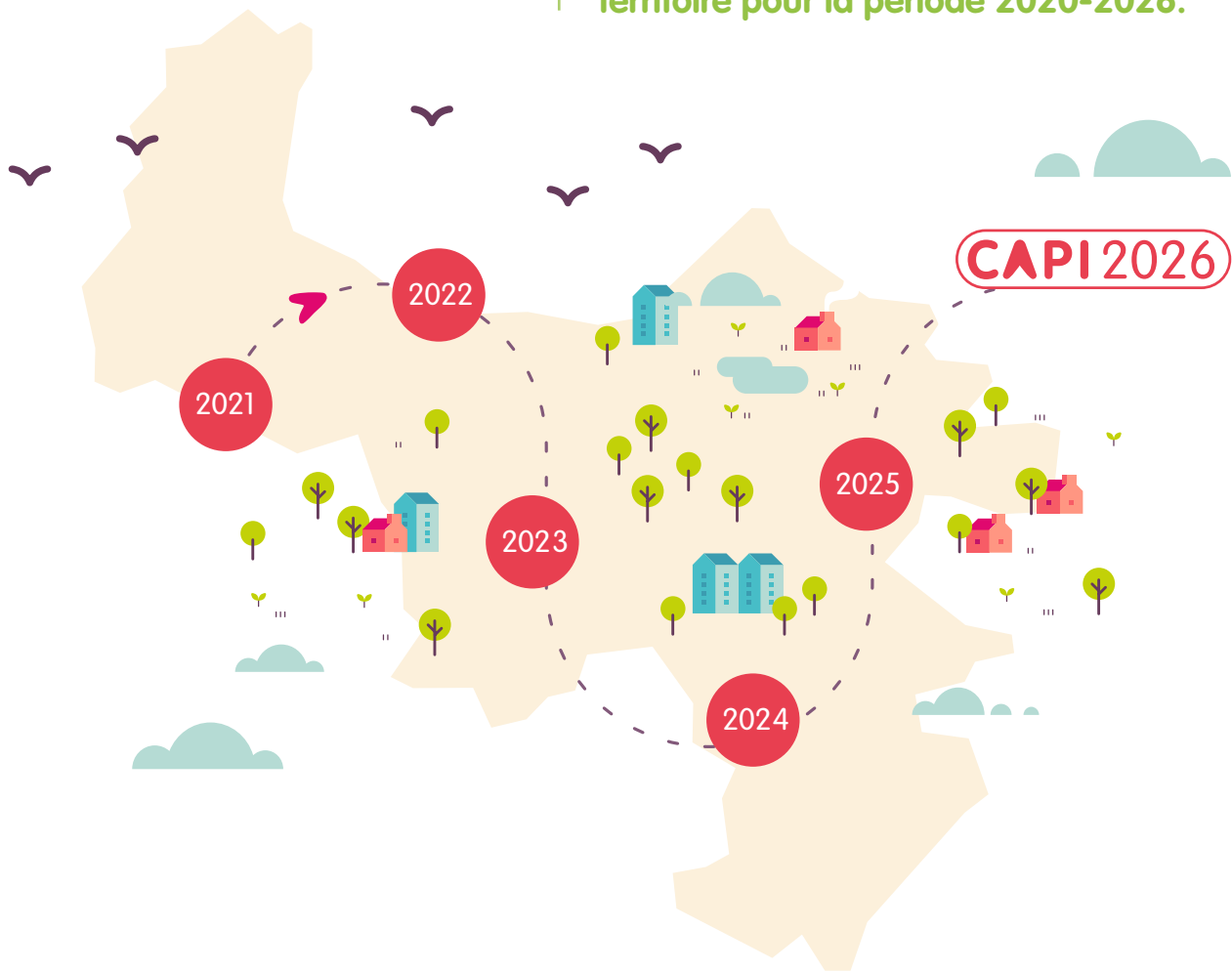








Au début du mandat, le Président Jean PAPANOPULO et les élus communautaires ont souhaité formaliser un projet de territoire pour la période 2020-2026.





## CAPI 2026, C'EST QUOI ?

**CAPI 2026 est une feuille de route qui guidera les actions de notre intercommunalité pour les 6 prochaines années.** Elle fixe une stratégie locale, solidaire et fédératrice pour développer le territoire de notre agglomération. Économie, habitat, environnement, déplacements, aménagement, etc. Ce projet de territoire aborde et anticipe tous les sujets qui touchent la vie et l'avenir des Capisérois. Il est le socle de toutes les futures politiques de la CAPI et de ses partenaires.

CAPI 2026, c'est donc une ambition qui anticipe les évolutions des modes de vie dans les années à venir, traduite en un plan d'actions opérationnel à court, moyen et long terme. Ce projet est évolutif. Il est enrichi au fil du temps puisqu'il s'adapte aux aléas (budgétaires, sanitaires, etc.), mais aussi aux opportunités de développement.

## CAPI 2026, COMMENT ?

De septembre 2020 à juin 2021, nos élus ont travaillé sur ce projet qui définit nos ambitions et orientera notre action pour les 6 ans à venir, sur l'ensemble de nos domaines de compétences. Dès le départ, notre initiative s'est voulue fédératrice, participative et représentative de tous ceux qui vivent, travaillent, étudient et grandissent sur notre territoire.

### **POUR CELA, NOTRE DÉMARCHE A ÉTÉ MENÉE EN CONCERTATION AVEC :**

- Les élus communautaires (appuyés par les directeurs de la CAPI) ;
- Les principaux partenaires du territoire (Conseil de développement, CCI, etc.) ;
- Un panel de 40 citoyens issus des 22 communes de la CAPI.

### **CAPI 2026 S'EST CONSTRUIT COLLECTIVEMENT EN 3 ÉTAPES CLÉS :**

- D'octobre à novembre 2020 : la construction d'un diagnostic, permettant d'entendre la voix du panel citoyen, des partenaires, des élus du territoire et d'agents de la CAPI ;
- De décembre à janvier 2021 : l'élaboration d'une ambition et d'une stratégie, qui ont notamment défini les 4 principes transversaux et les 3 grandes orientations ;
- De février à juin 2021 : la formulation d'une feuille de route politique qui a permis de décliner les orientations en plan d'actions opérationnel concret.

Validé officiellement et à l'unanimité le 8 juillet 2021, CAPI 2026 est désormais lancé.

## NOS 4 GRANDS PRINCIPES TRANSVERSAUX ET PARTAGÉS



1

### UNE GOUVERNANCE AFFIRMÉE EN FAVEUR D'UNE OUVERTURE AUX TERRITOIRES ET D'UNE COOPÉRATION RENFORCÉE

- Une gouvernance qui affirme le rôle de coordination de la CAPI ;
- Une ouverture sur les autres territoires ;
- Le maintien d'un lien fort entre la CAPI, ses communes et ses satellites ;
- Les coopérations entre acteurs publics et privés.

2

### L'INNOVATION AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UNE RELATION USAGERS REPENSÉE

- Le développement du numérique dans la relation usagers pour simplifier les services publics et développer un sentiment d'appartenance à la CAPI ;
- L'innovation, inscrite à notre ADN, doit permettre d'avancer et d'être plus performant demain, à moindre coût.

3

### LA TRANSVERSALITÉ POUR DÉCLOISONNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

- De nouveaux liens et interactions doivent être créés entre les politiques publiques pour penser le développement du territoire comme un tout ;
- Cette transversalité passera d'abord par sa mise en oeuvre au sein des services et dans le fonctionnement interne de la CAPI.

4

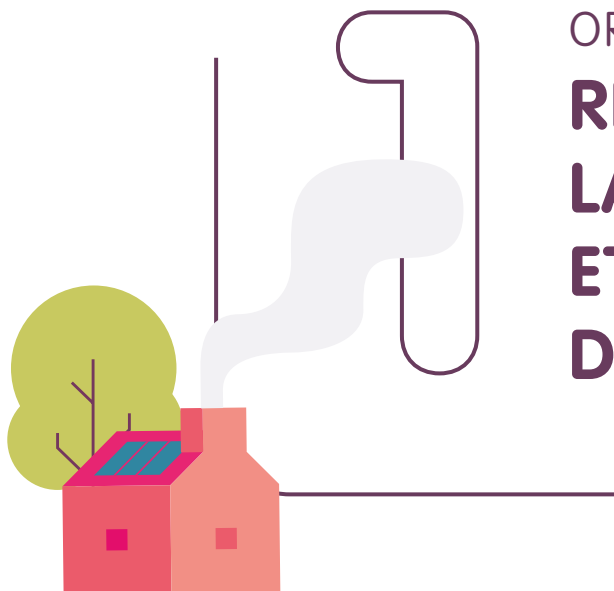
### LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Le « faire avec » qui mobilise davantage les citoyens, les habitants et les usagers pour définir les politiques publiques ;
- Une adaptation des politiques publiques aux besoins et attentes des habitants.





# NOS 3 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



## ORIENTATION N°1 RENFORCER LA COHÉRENCE ET LES ÉQUILIBRES DU TERRITOIRE

L'histoire particulière de la CAPI a marqué l'urbanisme de son territoire en polarisant les zones d'activités et de services sur quelques communes. Cette orientation a donc pour objectif de renforcer la cohérence et travailler sur l'équilibre de son organisation à travers cinq axes.

### AXE 1

Un territoire organisé autour d'un système de trois secteurs « Est-Ouest-Centre » qui constituent des pôles d'équilibre, lesquels s'appuient sur des pôles relais et intermédiaires pour organiser une équité de services à la population par secteur... En passant par la reconquête d'une mixité fonctionnelle, le déploiement d'une offre diversifiée de mobilité sur l'ensemble du territoire et une meilleure articulation entre les modes de transport.

### ACTIONS

- Élaborer un Schéma de services des politiques publiques, à l'échelle territoriale pour la petite enfance, la culture et le sport ;
- Élaborer un Plan des Mobilités ;
- Consolider l'armature urbaine avec le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) de Villefontaine et L'Isle d'Abeau.

### AXE 2

Des politiques d'aménagement et d'urbanisme qui intègrent la préservation et la conservation des espaces naturels et agricoles... Pour trouver une situation adaptée à chaque type de territoire ou de formes urbaines.

### ACTIONS

- Développer une politique foncière préventive et coordonnée entre collectivités, pour préserver les espaces naturels et agricoles, à travers l'élaboration d'une charte d'aménagement ;
- Anticiper et rendre exemplaires les extensions de Chesnes et du Parc Techno II ;
- Développer de nouveaux modes d'aménagement (requalification des ZAE, zones d'habitat, corridors écologiques), en synergie avec les documents et dispositifs déjà existants.

**AXE 3**

Le développement du lien social devient un axe central des politiques d'aménagement et d'urbanisme... En luttant contre la spécialisation sociale des territoires.

**ACTIONS**

- Poursuivre la politique de diversification de l'offre de logements du territoire (Politique de la Ville, Convention Intercommunale d'Attribution, NPNRU de Villefontaine et de L'Isle d'Abeau).

**AXE 4**

Le maillage territorial de l'offre d'accueil d'activités articulant différentes envergures d'espaces économiques

**ACTIONS**

- Actualiser et mettre en oeuvre la Stratégie d'Accueil des Entreprises ;
- Permettre le développement de nouvelles formes de lieux d'accueil d'activités (coworking par exemple) ;
- Requalifier et densifier les Zones d'Activités Économiques ;
- Déployer une animation territoriale en matière de développement économique (réseaux des acteurs de la création, transmission, reprise d'entreprises) et actions entre entreprises.

**AXE 5**

La diversification des modes de transport et l'optimisation des services aux besoins de déplacement... En passant par la reconquête d'une mixité fonctionnelle, le déploiement d'une offre diversifiée de mobilité sur l'ensemble du territoire et une meilleure articulation entre les modes de transport.

**ACTIONS**

- Restructurer le réseau de transport urbain et l'offre de service mobilité dans le cadre du renouvellement de la DSP, pour l'adapter aux évolutions des besoins ;
- Accompagner le déploiement des pôles d'échanges multimodaux : projet de quartier-gare RAMSEYER à Bourgoin-Jallieu, études gares SNCF La Verpillière et Saint-Quentin-Fallavier ;
- Proposer des lignes de co-voiturage dynamiques ;
- Développer un outil numérique permettant de faciliter et d'encourager l'intermodalité sur le territoire de la CAPI ainsi qu'avec les territoires environnants.



## ORIENTATION N°2

# RÉPONDRE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

**Cette orientation vise à répondre aux défis actuels et futurs en proposant, entre autres, un renouvellement durable du bâti et des infrastructures de l'agglomération à travers cinq axes.**

### AXE 1

Une politique de réhabilitation et d'optimisation des infrastructures et des bâtiments...  
Pour les mettre à niveau et anticiper les contraintes à venir, notamment environnementales, et l'émergence de nouvelles pratiques et usages.

#### ACTIONS

- Élaborer un Schéma directeur patrimonial et immobilier des bâtiments de la CAPI (réhabilitation énergétique, rationalisation de l'occupation des usages notamment) ;
- Développer des innovations routières en faveur de l'environnement (revêtements) ;
- Élaborer un Schéma directeur eau potable innovant (logiciel de gestion patrimonial des réseaux).

### AXE 2

Un territoire à énergie positive en travaillant avec l'ensemble des acteurs...  
En activant plusieurs leviers : la baisse de consommation énergétique, la rénovation/ construction du bâti, l'augmentation de production d'énergie renouvelable et le développement des mobilités douces.

#### ACTIONS

- Porter des projets phares en matière de transition énergétique : méthaniseur et complexe nautique CAPI ;
- Poursuivre les démarches d'accompagnement du changement : Ci'Ergie, PLH2 (Programme Local de l'Habitat) ;
- Accompagner le verdissement des mobilités : flotte de la CAPI, flotte RUBAN, schéma d'implantation de stations multi-énergie ;
- Développer des solutions innovantes comme l'extinction nocturne ou le relamping ;
- Élaborer un Schéma directeur modes doux ;
- Déployer des appels à projets sur les thèmes de la rénovation du parc social, ou l'innovation dans la construction (ex : Design Build Lab).



**AXE 3**

La préservation des paysages, des ressources, des espaces agricoles et forestiers et de la qualité de l'air et de l'eau... Pour conserver et améliorer la qualité de vie sur le territoire.

**ACTIONS**

- Développer une politique ambitieuse de préservation des espaces et des exploitations agricoles : PAEN (Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) (tranche 1 et 2), expérimenter le « paiement pour services environnementaux » ;
- Préserver et partager les espaces naturels : action de l'équipe « Patrimoine arboré » de la CAPI, SAGE de la Bourbre, Voie verte de la Bourbre, actions du PCAET (Plan Climat Air-Énergie Territorial), gestion des espaces naturels (Espaces Naturels Sensibles, Réserve Naturelle Régionale, mesures de compensation environnementale).

**AXE 4**

Une stratégie de gestion des déchets ambitieuse sur l'ensemble du territoire... Pour s'adapter aux évolutions réglementaires et aux nouvelles pratiques de consommation, en réduisant le volume de déchets résiduels et en favorisant le recyclage et une redéfinition du périmètre de service à apporter, notamment aux acteurs économiques.

**ACTIONS**

- Engager une réflexion pour l'évolution du niveau de service et sur l'impact vertueux de la tarification des déchets ;
- Développer des actions de sensibilisation « territoire de la CAPI » en lien avec les communes et la CAPI (implantation de points d'apport volontaire en pied d'immeuble dans le cadre du NPNRU).

**AXE 5**

Une culture de gestion et prévention du risque diffusée et partagée à l'échelle du territoire... Pour préparer les habitants et les acteurs du territoire à des épisodes et des situations à risques et engager rapidement la résilience du territoire.

**ACTIONS**

- Poser les éléments de compréhension des enjeux en termes de risques (nature, acteurs concernés, moyens en présence) ;
- Organiser une cohérence dans les actions menées à l'échelle territoriale ;
- Identifier les leviers d'actions mutualisés ;
- Information, sensibilisation et communication.



## ORIENTATION N°3

# AFFIRMER UN TERRITOIRE DE LIENS ET D'ENVIES

Cette orientation vise à renforcer l'attractivité et la qualité de vie de tous au quotidien. Les questions de l'identité de la CAPI, de la solidarité et de la qualité de vie pour les habitant(e)s sont prégnantes sur le territoire. Cette orientation poursuit donc l'objectif de favoriser les échanges entre les citoyens ou entre les acteurs. Il s'agit également d'améliorer la vie de tous les jours grâce aux différents services rendus par les acteurs publics. Elle se décline en quatre grands axes.

### AXE 1

Une démarche de marketing et d'identité territoriale... Dirigée aussi bien vers l'intérieur que l'extérieur du territoire pour véhiculer les principes de vivre ensemble et l'aménagement du territoire sur la CAPI.

#### ACTIONS

- Développer et mettre en valeur des initiatives comme le site internet « Mon week-end à la CAPI » ;
- Créer et structurer un outil interactif de connaissance et de découverte du territoire sous forme d'observatoire ; Développer une signalétique du territoire pour les « entrées et sorties » de territoire, les ZAE...
- Soutenir les clubs sportifs, faire des événements sportifs des vecteurs d'attractivité territoriale ;
- Construire un plan lumière pour mettre en valeur les éléments emblématiques de la CAPI.

### AXE 2

Maintenir l'attractivité et la diversité des activités économiques.

#### ACTIONS

- Élaborer un Projet Alimentaire Territorial ;
- Valoriser l'offre de formation professionnelle du territoire ;
- Définir une politique emploi sur la CAPI ;
- Mise en oeuvre du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

**AXE 3**

Une stratégie de l'habitat diversifiée

**ACTIONS**

- Développer de nouvelles formes d'habiter comme l'habitat intergénérationnel ou le co-living ;
- Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie foncière dans le cadre du PLH2.

**AXE 4**

Développement d'une politique de « l'aller vers et/ou de faire avec »...

**ACTIONS**

- Construire une stratégie culturelle territoriale pour une offre adaptée, notamment avec le nouveau conservatoire ;
- Offrir un accès dématérialisé à l'offre de la Petite Enfance ;
- Développer des solutions de mobilité solidaire (SD'AP (Schéma Directeur d'Accessibilité), ateliers vélo, achat de VAE (Vélo à Assistance Électrique) ;
- Mobiliser et développer des outils de participation citoyenne comme le Conseil de développement, le panel citoyen et d'autres outils de concertation.





# 03

## NOS PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

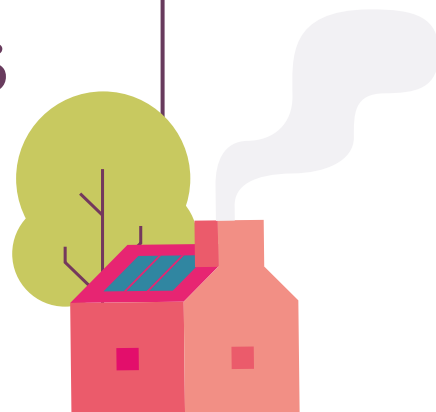




Au quotidien, « Capi 2026 » guide l'ensemble de nos actions. En 2022, différents projets inscrits dans le cadre du projet de territoire ont connu des avancées et des concrétisations. Retour sur les actions majeures réalisées cette année.

1

ORIENTATION N°1  
**RENFORCER  
LA COHÉRENCE  
ET LES ÉQUILIBRES  
DU TERRITOIRE**





## AXE 1

UN TERRITOIRE ORGANISÉ AUTOUR  
D'UN SYSTÈME DE TROIS SECTEURS...

ACTION



## LE PLAN DES MOBILITÉS

**Depuis 2021, nous avons mené une nouvelle réflexion afin de définir notre stratégie en matière de mobilités pour ce nouveau mandat : le Plan Des Mobilités.**

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, nous avons élaboré un Plan de Déplacements Urbains (PDU) en 2010 qui a structuré nos actions en matière de mobilité au cours de la dernière décennie. Depuis, notre contexte territorial, démographique, économique a fortement évolué, ainsi que les différentes possibilités afin de répondre aux problématiques de déplacements. Il était donc nécessaire de renouveler les orientations.

Véritable feuille de route pour notre agglomération et nos partenaires, le PDM fixe les orientations et les actions en matière de développement des transports en commun, d'essor des modes actifs (vélo, marche à pied) et plus globalement des modes alternatifs à l'usage de l'automobile individuelle.

**Le nouveau Plan des Mobilités a été validé le 30 juin 2022.** Avant sa mise en oeuvre, il a été soumis à différents acteurs afin de recueillir leurs avis. Après une phase de consultation auprès des partenaires institutionnels et associatifs, les habitants ont été associés. Le PDM a également été présenté lors de deux réunions publiques. Ce travail de concertation et de partenariat nous a permis d'analyser la pertinence des observations des partenaires et du public, de prendre en compte toutes ces suggestions afin d'enrichir et de réajuster le document.



## ACTION

# ➤ LE CHALLENGE MOBILITÉ

**Comme chaque année, notre territoire participe au Challenge Mobilité, organisé à l'initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien local de l'AGEDEN. Cette manifestation a pour objectif d'inciter les habitants à se rendre au travail en utilisant des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.**

33 établissements de notre territoire ont participé à cette édition qui s'est déroulée le 2 juin 2022, notamment des entreprises, administrations ou 22 associations basées à Saint-Quentin-Fallavier.

Afin de mettre à l'honneur cet engagement, une cérémonie a été organisée le 16 septembre à Bourgoin-Jallieu dans les locaux de l'entreprise Pathéon. **Nous avons décerné trois prix aux entreprises dont le taux de participation au challenge a été le plus fort :**

- ITM LAI (Saint-Quentin-Fallavier),
- Cerema (L'Isle d'Abeau),
- Opaline (Saint-Quentin-Fallavier).

Nous avons remis à ces entreprises des « Tissous », la monnaie locale du Nord Isère, leur permettant ainsi de solliciter des prestataires de proximité.

Un **Challenge mobilité scolaire** a également été organisé en mai 2022 par l'AGEDEN. Ce défi vise à sensibiliser les élèves et leurs parents sur les bienfaits des modes alternatifs (marche, vélo, trottinette, rollers ou transports scolaires) pour se rendre à l'école depuis leur domicile.

**33 ÉTABLISSEMENTS DU TERRITOIRE ONT PARTICIPÉ**

**3 ÉTABLISSEMENTS RÉCOMPENSÉS**



ACTION

## ➤ LANCEMENT DU PROJET DE LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE À SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

**Début 2024, une nouvelle médiathèque verra le jour à Saint-Quentin-Fallavier. Cet équipement de lecture publique permettra d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions et dans un lieu plus spacieux que le site actuel.**

Installée depuis trois ans au centre culturel George Sand, la Médiathèque CAPI à Saint-Quentin-Fallavier se trouve aujourd'hui dans des locaux trop exigus. Avec une fréquentation repartie à la hausse (+34% du nombre d'inscrits depuis 2016), l'aménagement d'une nouvelle médiathèque était devenu nécessaire. Ce nouveau lieu a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité et une meilleure attractivité à cet équipement. Il sera situé en plein centre du village, au rez-de-chaussée d'un immeuble en cours de construction. La commune de Saint-Quentin-Fallavier a fait l'acquisition de ce local d'une surface de 430 m<sup>2</sup> (contre 165 m<sup>2</sup> actuellement).

**Plus spacieux et fonctionnel, ce nouveau bâtiment permettra de :**

- doubler l'offre documentaire et le nombre de places assises ;
- disposer d'un espace d'animation polyvalent et modulable pouvant accueillir jusqu'à trente personnes pour des événements culturels ;
- d'élargir les horaires avec une nouvelles plage d'ouverture le mercredi matin.

Le chantier de construction des immeubles de logements à Saint-Quentin-Fallavier a démarré en 2022 et s'est achevé, permettant le lancement de l'opération de la future médiathèque. En parallèle, nous avons obtenu des subventions pour le financement de ce projet (172 500 € de la DRAC et 172 500 € du Département de l'Isère).



**+34% DU NOMBRE D'INSCRITS**

**DEPUIS 2016**

**SURFACE DE 430 M<sup>2</sup>**

**(CONTRE 165 M<sup>2</sup> ACTUELLEMENT)**

**CAPACITÉ D'ACCUEIL JUSQU'À**

**30 PERSONNES POUR DES ÉVÈNEMENTS**



ACTION

## ➤ TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA PISCINE SAINT-BONNET

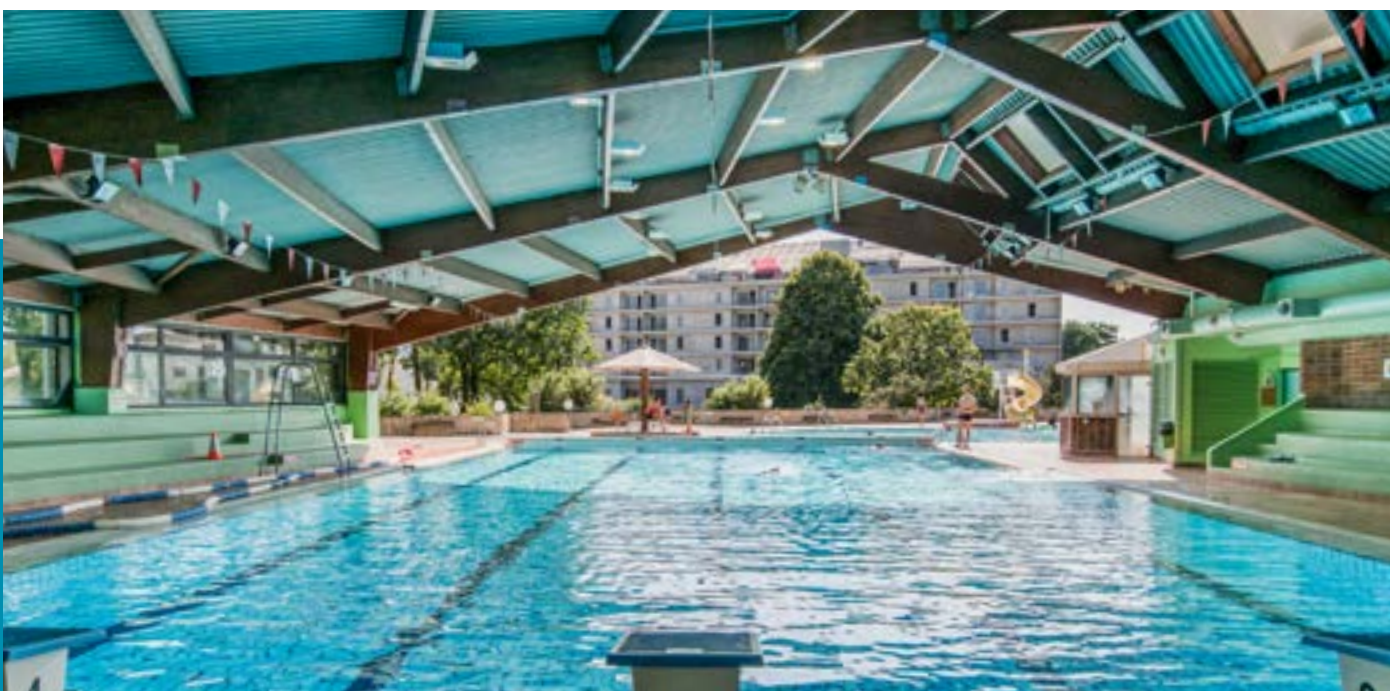
**Soucieux du confort des usagers au sein de nos équipements sportifs, nous avons engagé d'importants travaux de rénovation à la piscine Saint-Bonnet à Villefontaine.**

Cette opération de rénovation a consisté au changement complet du système de chauffage, au changement des luminaires dans la halle bassin et à la peinture dans les zones d'accueil et les vestiaires.

Contrainte de fermer l'équipement nautique aux différents publics (scolaires, associations, grand public), nous avons transféré toutes les activités aquatiques à la piscine CAPI Gallois à La Verpillière, le temps du chantier.

**OPERATION DE RÉNOVATION À LA PISCINE SAINT-BONNET**

**À VILLEFONTAINE, D'AVRIL À OCTOBRE 2022**



ACTION

## ➤ INAUGURATION DE LA CRÈCHE « LES PETITES ÉTOILES »

**Le 22 septembre 2022, nous avons enfin pu inaugurer la crèche « Les Petites Étoiles », un an après son ouverture à l'été 2021.**

L'inauguration de cette structure, qui n'avait pu être organisée plus tôt en raison du contexte sanitaire, a eu lieu en présence des élus, des agents, des familles, des partenaires (La Caf de l'Isère) et des entreprises. La construction de la crèche « Les Petites étoiles » est l'aboutissement d'une action de redéploiement des soixante berceaux hébergés initialement dans l'ancienne crèche berjalienne « À petits pas », transférée à notre agglomération en 2007.

**Après avoir envisagé la rénovation de cette crèche jugée vétuste, nous avons finalement fait le choix d'un redéploiement en deux temps :**

- La construction d'une nouvelle crèche, « Les Petits Princes », sur le quartier de la Grive et dotée de 24 places avec de larges amplitudes horaires (6h-22h qui ont été ramenées à 6h-19h depuis septembre 2022). Cette structure a ouvert en janvier 2017;
- Et la construction d'une nouvelle crèche, « Les Petites étoiles », de quarante places (capacité d'accueil portée finalement à quarante-quatre places) au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation (d'une surface de 440 m<sup>2</sup>) en plein centre-ville.

Ce redéploiement comprend également la relocalisation du Relais Petite Enfance « Les Petits explorateurs » et la « Halte-garderie itinérante » dans nos locaux situés à Nivolas-Vermelle.

UNE ÉQUIPE DE 15 AGENTS

44 BERCEAUX

1 PLATEAU DE 440 M<sup>2</sup> AVEC 2 SECTIONS, UNE DE 45 M<sup>2</sup> ET UNE DE 77 M<sup>2</sup>,

TOUTES DEUX ORGANISÉES EN INTER-ÂGES, DE 3 DORTOIRS ET DE LOCAUX TECHNIQUES

UNE COUR AMÉNAGÉE OFFRANT AUX ENFANTS

UN ESPACE EXTÉRIEUR DE QUALITÉ DE 200 M<sup>2</sup>



## ACTION

# ➤ SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

**La CTG est un cadre politique de référence où l'ensemble des interventions et des moyens de la branche famille de la Caisse d'allocations familiales (CAF) est mobilisé avec pour objectifs de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants et d'optimiser l'offre existante en identifiant les besoins prioritaires du territoire.**

Ce nouveau dispositif national vise à développer un projet social de territoire adapté aux besoins des familles sur une durée de quatre ans sur la période 2022-2025.

**Elle peut couvrir un large champ de thématiques relevant de la branche famille de la CAF :**

- l'enfance et la jeunesse ;
- le logement ;
- l'accès aux droits et l'inclusion numérique ;
- l'animation de la vie sociale ;
- et la parentalité.

**Sur le territoire de la CAPI, le choix a été fait de l'articuler autour d'une stratégie reposant sur cinq axes d'intervention :**

- **n°1** : conforter, structurer et adapter l'offre de services petite enfance sur le territoire de la CAPI ;
- **n°2** : apporter un appui aux parents dans l'exercice de la parentalité ;
- **n°3** : maintenir, structurer et développer l'offre d'accueil enfance et jeunesse sur le territoire de la CAPI ;
- **n°4** : favoriser l'accès aux droits et aux services ;
- **n°5** : renforcer la cohésion sociale et soutenir l'animation de la vie sociale.

La première CTG de la CAPI a été signée par toutes les communes de la CAPI, la CAF, le Département de l'Isère en 2022.



**LA CONVENTION TERRITORIALE  
GLOBALE (CTG) REMPLACE LE  
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE  
DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**



ACTION  
 **LE PLEAC**

**Créé en 2013, le Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC), porté par notre agglomération, a pour objectif d'organiser et de promouvoir des parcours d'éducation artistique et culturelle sur notre territoire, à destination de tous.**

Soutenu par différents partenaires, il réunit huit structures culturelles du territoire : Le Vellein, scènes de la CAPI, le Théâtre Jean Vilar, la SMAC Les Abattoirs, le Conservatoire Hector Berlioz CAPI, le réseau des médiathèques CAPI, le Musée de Bourgoin-Jallieu, l'association amàco et le cinéma Le Fellini. Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, l'action du PLEAC a touché 6632 jeunes capisérois, des classes de maternelle à lycée, sur 15 communes du territoire.

**15 FORMATIONS POUR 289 ENSEIGNANTS**

**48 % DES PROJETS À DESTINATION  
DES PUBLICS PRIORITAIRES**

**6 632 JEUNES IMPLIQUÉS DANS LES PROJETS  
SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI**

**276 CLASSES CONCERNÉES**

**15 COMMUNES CONCERNÉES**

**1 636 HEURES D'INTERVENTIONS ARTISTIQUES**



## ACTION

# ➤ LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

**Le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain), en lien avec le début du nouveau mandat des élus communautaires, permet la poursuite de la transformation de deux quartiers Saint-Bonnet à Villefontaine et Saint-Hubert à L'Isle d'Abeau à travers la requalification d'espaces publics, de réaménagement de voiries, de réhabilitation des immeubles du parc social et va leur permettre de leur redonner de l'attractivité.**

En parallèle, la CAPI prépare la future contractualisation sur la période 2024/2030 « Engagements Quartiers 2030 ».

Ce sont cinq « Quartiers Politique de la Ville » sur notre territoire :

- **Champfleuri** et **Champaret** sur Bourgoin-Jallieu ;
  - **Saint-Bonnet** et **les Roches** sur Villefontaine ;
  - **Saint-Hubert** sur L'Isle d'Abeau ;
- et quatre quartiers en veille active, pour lesquels une attention particulière est portée.

### • QUARTIER SAINT-BONNET À VILLEFONTAINE

En 2022, les travaux se sont poursuivis sur les espaces publics du centre-ville, avec un accent mis notamment sur la grande place et les pourtours de la mairie.

- **Poursuite de l'avenue de la République**  
Sur 2022-2023, est prévue la création de la voie de circulation dans la continuité de la rue de la République, le long de la gare routière jusqu'au boulevard de Villefontaine. Cette opération est conduite par la CAPI.
- **La place centrale**  
La 3<sup>ème</sup> phase des travaux est réalisée par la commune sur 2022-2023, sur les actuels parkings et parvis de l'Hôtel de ville, et liaison avec la place centrale.

### • QUARTIER SAINT-HUBERT À L'ISLE D'ABEAU

- **Opération de réaménagement d'espaces publics sur le secteur du Triforium :**
  - La commune assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération. Les travaux ont débuté en septembre 2021. La phase 1 (place des Droits de l'Homme) est terminée, les phases 2 et 3 (promenade des Baldaquins et rue du Cardo) sont en cours. Les phases suivantes (place du Triforium, rue du Decumanus, rue Pergaud, rue du Triforium et jardin de ville) seront réalisées en 2023 et 2024.
- **Opérations de création ou d'amélioration d'équipements publics**
  - Le pôle social (centre Olympe de Gougès) a été finalisé en juin 2022.
  - Le ravalement de façade du gymnase Saint-Hubert a été effectué durant l'été 2022.



**QUARTIER SAINT-BONNET À VILLEFONTAINE**



**QUARTIER SAINT-HUBERT À L'ISLE D'ABEAU**







## AXE 2

## DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME QUI INTÈGRENT LA PRÉSERVATION ET LA CONSERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES...

ACTION



### LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ECOPARC DU VERNAY



**En 2022, les travaux du futur Écoparc du Vernay ont démarré. Ce projet est réalisé sur un ancien site industriel de l'entreprise Bonna Sabla (qui a fermé ses portes en 2019) dans la zone d'activité économique du Vernay à Nivolas-Vermelle.**

**Depuis 2019, nous travaillons sur ce projet complexe de reconversion vertueuse d'un ancien site industriel en site d'activités économiques. La réalisation de ce projet a été confié à la SPLA SARA Aménagement.**

Notre ambition est d'accueillir des entreprises industrielles, tertiaires et artisanales. Pour cela, il est prévu de réaliser des programmes immobiliers d'ensemble (pour les TPE/PME industrielles et artisanales), des lots fonciers destinés aux entreprises industrielles, artisanales et tertiaires. Le projet Écoparc du Vernay, intégré au Contrat de Relance et de Transition Écologique signé entre la CAPI et l'État, constitue une opportunité unique pour notre agglomération de réaliser une opération d'aménagement économique exemplaire. Et ce, à différents titres : reconversion d'une friche industrielle faiblement bâtie mais presque intégralement imperméabilisée, ambitions fortes en matière environnementale, emplacement stratégique à proximité d'un échangeur autoroutier, environnement économique existant de cette zone d'activités économiques, superficie importante du site acquis et contexte local marqué par une pénurie foncière d'ampleur et une faible vacance immobilière pour accueillir les entreprises.

Démarrée en septembre 2022, la première étape des travaux a consisté au désamiantage, à la démolition des bâtiments et à la dépollution du site.

#### Le calendrier prévisionnel :

- > **2023-2024** : travaux d'aménagement de la partie haute du site et lancement de la commercialisation
- > **Après 2024** : aménagement de la partie basse du site, plus complexe.

**9,9 HECTARES À MOBILISER POUR  
DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

**ENVIRON 42 000 M<sup>2</sup> D'IMMOBILIER  
À VOCATION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE**

**1 HA DE FONCIER AGRICOLE PRÉSERVÉ SUR SITE**

**400 EMPLOIS ATTENDUS**

**UNE OPÉRATION SUR 11 HA INTÉGRANT  
LES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES  
DU TERRITOIRE ET CONTRIBUANT  
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**COÛT DU PROJET : 5,5 M€ HT (OPÉRATION  
FINANCÉE PAR L'ÉTAT DANS LE CADRE DU FONDS  
FRICHES (PLAN DE RELANCE) ET PAR LA CAPI)**



### AXE 3 LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL DEVIENT UN AXE CENTRAL DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME...

## ➤ ACTION ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE (2015/2022)

**L'année 2022 a notamment été consacrée à l'évaluation du Contrat de Ville pour la période 2015-2022.**

La mobilisation des parties prenantes a été effective avec trois groupes de travail (techniciens, porteurs de projets, conseils citoyens) couplés à une dizaine d'entretiens menés auprès des quatre communes concernées et des acteurs institutionnels (représentants de l'État, Éducation nationale, Conseil départemental, Bailleurs, Pôle emploi, GIP PRE...).

#### **Les principaux enseignements de l'évaluation qualitative :**

- Une gouvernance, un pilotage et une animation du Contrat de Ville par la CAPI permettant l'amorce d'une vision intercommunale de la programmation ;
- Un appel à projet qui a permis de mobiliser une diversité de porteurs de projets,
- Une solidarité intercommunale avec les Quartiers en Veille Active ;
- Une articulation avec les dispositifs PRE, NPNRU et la politique de peuplement à développer ;
- Une mobilisation des conseils citoyens qui nécessite un accompagnement et un soutien sur la durée.

Les conclusions de l'évaluation constituent un support pour les travaux d'élaboration du futur contrat de ville 2024/2030.

**60% DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR L'ÉTAT**

**ENVIRON 30% FINANCÉ PAR L'AGGLOMÉRATION**

**LES ACTIONS PRÉSENTÉES LORS DE L'APPEL À PROJET**

**SONT PRINCIPALEMENT PORTÉES PAR DES ASSOCIATIONS (45%)**

**ET DES COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET LA CAPI POUR 47%)**

**LES MONTANTS MOYENS ALLOUÉS VARIENT**

**ENTRE 4 400€ ET 8 600€ PAR PROJET**





## AXE 4

## LE MAILLAGE TERRITORIAL DE L'OFFRE D'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ARTICULANT DIFFÉRENTES ENVERGURES D'ESPACES ÉCONOMIQUES.

## ACTION



### DIAGNOSTIC DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

**En 2020, notre agglomération a lancé la réalisation d'un diagnostic des 40 zones d'activités économiques du territoire, travail préalable indispensable à la stratégie de gestion et requalification des ZAE. Avec la crise sanitaire, il aura fallu 2 ans pour finaliser ce travail.**

Le diagnostic a eu pour objectif de développer la connaissance de l'ensemble des ZAE et leurs composantes (offre foncière et immobilière, services, équipements, accessibilité etc.), d'identifier les problématiques et enjeux afin d'élaborer une stratégie de gestion et requalification à long terme, de ces espaces pour les maintenir attractifs. L'enjeu était également de recréer du lien avec les 2 400 établissements implantés sur les espaces économiques qui représentent 26 600 emplois. Pour cela, les entreprises ont été consultées par le biais d'une enquête visant à mieux appréhender leurs attentes et besoins. Si la grande majorité des répondants sont globalement satisfaits de leur implantation en ZAE (96 %) notamment pour la localisation et l'accessibilité routière, des axes d'amélioration ont été identifiés sur des thématiques telles que la fibre, la desserte en modes doux et transports en commun ou encore la restauration pour les salariés. À noter que 75% des répondants sont satisfaits de l'entretien des espaces publics et de l'offre de services sur leur ZAE.

Ce diagnostic constituera une base solide afin d'actualiser la stratégie d'accueil des entreprises sur le territoire qui vise à organiser et planifier le développement des espaces économiques, dans les mois à venir. Démarche qui permettra, entre autres, d'arbitrer sur les priorités d'intervention sur les ZAE.



## ACTION

# ANIMATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

**En 2022, grâce aux conventions qui lient la CAPI aux partenaires économiques (chambres consulaires, Pôle d'Intelligence Logistique, etc.), les entreprises ont pu participer à de nombreuses actions sur des thématiques variées.**

### • ENTREPRENEURIAT

Nous agglomération promeut le développement et le renouvellement de son tissu économique en soutenant la création d'entreprises et en veillant notamment à l'existence d'une offre de services complète et adaptée aux besoins des créateurs / repreneurs d'entreprises.

Nous agissons et investissons dans la dynamique entrepreneuriale. Nous avons soutenu les entrepreneurs (futurs et actuels) de notre territoire dans leur projet et leur développement avec l'organisation d'un **Forum création-reprise d'entreprise**, en partenariat avec les chambres consulaires.

L'objectif de ce forum est de conseiller les créateurs / repreneurs et susciter l'envie de créer son entreprise en proposant **des conférences thématiques et un accompagnement par des professionnels sur une journée**. Ainsi, cette formule mêle des informations générales transmises en conférence et des conseils individualisés données via des stands.

Pour cette nouvelle édition, les participants ont pu assister à trois conférences animées par des experts, se rendre sur les stands d'une quinzaine de partenaires de la création-reprise d'entreprise et consulter en replay les sept conférences pré-enregistrées. Nouveauté également : notre collectivité a repris la main sur la communication de l'événement pour proposer une identité visuelle dédiée afin d'asseoir cet événement dans la durée.

### • LOGISTIQUE DURABLE

**En 2022, deux entreprises de notre territoire (Charvin Logistique et Yuasa Batterie) ont bénéficié d'un diagnostic déchets** réalisé par le Pôle d'Intelligence Logistique et la CCI Nord Isère et se sont vues proposer des solutions d'accompagnement collectif sur les déchets polystyrène et glassine. Des animations collectives ont été menées pour poursuivre la dynamique de mutualisation de la gestion de ces déchets entre les logisticiens impliqués.

**Fin 2022, avec nos partenaires, nous avons organisé une matinée de sensibilisation aux carburants alternatifs des entreprises logistiques, du transport, et industriels utilisant des véhicules lourds.** Cet événement avait pour objectif d'informer sur le contexte réglementaire qui incite les entreprises à faire évoluer leur flotte de véhicules professionnel et de présenter les solutions existantes. Une cinquantaine de personnes ont assisté aux tables rondes et ont échangé sur leur expérience.

### • INNOVATION

Facteur clé de réussite et de compétitivité, l'innovation est un élément important dans la politique économique de notre collectivité. C'est donc naturellement devenu un axe central de notre collaboration avec la CCI. La coopération entre nos deux structures dans ce domaine trouve notamment sa traduction dans **la mise en place d'un Club de l'Innovation qui s'est réuni quatre fois en 2022**, rassemblant à chaque fois une trentaine de participants (issus d'entreprises emblématiques de notre territoire) et permettant aux entreprises d'échanger sur leurs pratiques d'innovations.

- **Le 15 mars 2022**, 38 participants ont assisté à la séance animée par Pierre Chevrier, Professeur associé membre du Laboratoire G-SCOP, intervention autour de la méthode Créat'Inn et des méthodes d'écoute client.
- **Le 3 mai 2022**, HTH a accueilli le Club dans ses locaux de Bourgoin-Jallieu, pour témoigner de son expérience autour de son projet « VISION » : (utilisation des caméras dans le contrôle visuel et la création de nouveaux produits). Retour d'expérience sur ce projet ambitieux : méthodes, collaborations, problématiques, passage de phases, implication des acteurs, gestion temporelle... 42 participants étaient présents.
- **Le 27 septembre 2022**, « Le financement de l'innovation » animé par Pierre Alfonsi du cabinet BENKEI a permis d'avoir une approche structurée de sa stratégie de financement mais également de faire un focus sur les différentes opportunités liées notamment au plan de relance. La séance a réuni 35 participants
- **Le 6 décembre**, le centre Hospitalier de Bourgoin-Jallieu a accueilli le club Innovation autour de « la robotique dans le domaine de la santé ». Cette édition spéciale, forte également de la présence de fournisseurs de solutions et donc de démonstrations, mais également de l'intervention du Cluster robotique, a rassemblé 34 participants.

Par ailleurs, **la 18<sup>ème</sup> Journée de l'Innovation**, évènement rassemblant l'écosystème régional de l'innovation dans les locaux de la CCI Nord Isère, et dont nous sommes partenaire, s'est tenue le 30 juin 2022, de nombreuses entreprises capiséroises ont pu être présentes.

#### • COMMERCE

En 2022, un nouveau concept a été expérimenté grâce à la convention CAPI-CCI Nord Isère, en lien avec la plateforme EnBasDeMaRue.fr pour créer des synergies et développer des partenariats entre les grandes entreprises du territoire et les commerçants de proximité : **le Marché d'Entreprises by EnBasDeMaRue.**

Il permet aux petits commerçants de faire découvrir leurs activités aux grandes entreprises. À cet effet, 2 marchés d'entreprises ont été réalisés sur notre territoire en 2022 : le premier à la CCI Nord Isère avec 40 participants et 10 stands de commerce, et le second au sein du siège de VICAT à L'Isle d'Abeau qui a réuni 80 participants et 12 stands de commerce.

UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS

AU FORUM CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISE

SUR LES 15 JOURS :

117 VUES SUR 7 CONFÉRENCES

PRÉ-ENREGISTRÉES ET EN LIGNE

149 PARTICIPANTS LORS DES

4 CLUBS DE L'INNOVATION

120 PARTICIPANTS LORS DES

2 MARCHÉS D'ENTREPRISES





## AXE 5 LA DIVERSIFICATION DES MODES DE TRANSPORT ET L'OPTIMISATION DES SERVICES AUX BESOINS DE DÉPLACEMENT...

### ACTION

# ➤ LE RENOUVELLEMENT DE LA DSP TRANSPORTS

**Notre agglomération est l'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) sur le territoire. Nous organisons le service transport de voyageurs dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) pour l'exploitation des lignes régulières, des transports à la demande, des services scolaires.**

Cette DSP est arrivée à échéance le 31 août 2022. À l'issue de la nouvelle procédure de mise en concurrence, c'est au Groupe Keolis qu'a été attribuée la gestion du Réseau Ruban. Opérateur privé de transport public de voyageurs, le Groupe Keolis est le titulaire du contrat depuis 2016. Le nouveau contrat, d'une durée de 6 ans, a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2022. La CAPI et Keolis déploieront une nouvelle offre de mobilité globale et intermodale à compter de septembre 2023. Notre collectivité souhaite s'engager dans la transition de la flotte de véhicules en investissant dans des véhicules électriques. Keolis accompagnera cette transformation en innovant en transformant trois autocars scolaires fonctionnant au diesel en véhicules électriques (technologie nommée « rétrofit électrique »).

**Notre collectivité a fixé des ambitions fortes pour ce nouveau contrat 2022-2028 :**

- Améliorer la performance économique du réseau en proposant une offre de service optimisée, en cohérence avec les attentes des habitants du territoire et financièrement efficace ;
- Améliorer la performance commerciale du réseau en apportant une offre attractive pour les entreprises et les salariés du territoire, en favorisant l'intermodalité entre l'offre ferroviaire et les lignes régionales et en adaptant les services offerts à chaque commune en fonction de ses besoins en déplacement ;
- Évoluer vers une mobilité durable en verdissant le parc de véhicules (bus et cars), en renforçant le service de location vélos à assistance électrique et en développant un service de covoiturage.

22 COMMUNES DESSERVIES

31 LIGNES (10 RÉGULIÈRES ET 21 SCOLAIRES)

69 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES CUMULÉ

115 COLLABORATEURS DONT 90 CONDUCTEURS

45 VÉHICULES URBAINS

24 VÉHICULES SCOLAIRES

300 VÉLOS

2,5 M DE KILOMÈTRES PARCOURUS PAR AN



ACTION



## UN NOUVEAU LOCAL POUR L'AGENCE RUBAN À L'ISLE D'ABEAU



Le point info RUBAN à L'Isle d'Abeau situé à l'Espace « **Coeur de l'Isle** » a déménagé début septembre 2022 pour rejoindre de nouveaux locaux de l'**Espace des Solidarités, au Triforium, à proximité du gymnase Saint-Hubert**. C'est au sein de cette agence commerciale toute neuve et plus spacieuse que les habitants peuvent désormais faire l'acquisition de titres RUBAN et Cars Région Isère. Sur notre territoire, il existe trois Points Infos accueillant et renseignant les usagers du Réseau Ruban (à Bourgoin-Jallieu, Villefontaine et L'Isle d'Abeau).

ACTION



## LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

Comptant 4 gares SNCF sur notre territoire (Bourgoin-Jallieu, La Verpillière, L'Isle d'Abeau et Saint-Quentin-Fallavier), nous travaillons sur des projets de quartier-gare afin d'accompagner le déploiement de nouveaux pôles d'échanges multimodaux. Notre ambition est de renforcer la fonctionnalité des gares dont la fréquentation augmente fortement chaque année.

**En 2022, les projets-gare ont avancé :**

- **Quartier Ramseyer à Bourgoin-Jallieu :**  
nous avons poursuivi des études programmatiques sur l'aménagement du pôle d'échange multimodal et du parvis de la gare ;
- **La Verpillière :**  
nous avons continué des études programmatiques en lien avec la suppression éventuelle du passage à niveau et nous avons défini des actions à court terme permettant la sécurisation de la traversée du passage à niveau.



2

ORIENTATION N°2  
**RÉPONDRE  
AUX DÉFIS  
ENVIRONNEMENTAUX**





## AXE 1

## UNE POLITIQUE DE RÉHABILITATION ET D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES BÂTIMENTS...

## ACTION



## EXPÉRIMENTATION D'UNE NOUVELLE TECHNIQUE INNOVANTE D'ANALYSE DES EAUX USÉES

En décembre 2022, nous avons engagé un partenariat au côté de la société Kando pour expérimenter durant un an une plateforme de gestion des eaux usées intégrant une analyse par de l'intelligence artificielle. Ces technologies d'intelligence artificielle émergent dans le monde dans plusieurs corps de métiers mais cela est une innovation sur cette thématique.

Cette solution se développe progressivement pour améliorer les services de l'assainissement. Mais c'est la première fois que la société Kando signe en France un partenariat sur du long terme avec une entreprise ou une collectivité.

Comptant trois stations d'épuration (dont deux principales – Traffeyères et celle à Bourgoin-Jallieu), plus de 6 500 entreprises et 111 000 habitants, notre agglomération est très attentive à la qualité de l'eau distribuée sur son territoire, à son traitement mais aussi à la protection de son environnement.

En utilisant durant une année la nouvelle technologie de Kando, nous ambitionnons de mieux gérer à terme le système des eaux usées, de détecter instantanément les épisodes de pollution, de remonter à leur source et de travailler avec les émetteurs des rejets sur des solutions de traitement pertinentes.



### Les objectifs de la plateforme :

- utiliser les données pour relever les défis environnementaux et réglementaires auxquelles l'agglomération doit faire face ;
- avoir des informations indispensables sur les événements polluants qui impactent le réseau d'assainissement de la collectivité ;
- détecter en temps réel des événements polluants dans les réseaux d'assainissement ;
- identifier précisément la source de ces événements et communiquer leur impact aux acteurs concernés du réseau ;
- générer efficacement des informations basées sur les données, visant à soutenir les initiatives de protection de l'environnement sur le territoire tout en garantissant le respect de la réglementation ;
- mettre en oeuvre une gestion intelligente des données des eaux usées ;
- favoriser l'innovation dans les eaux usées ;
- agir pour préserver la ressource en eau et protéger l'environnement.

ACTION

# ➤ INAUGURATION D'UNE VOIE VERTE À MEYRIÉ

**Une voie verte a été réalisée et inaugurée en 2022  
le long de la Vie de Dessous, à Meyrié.**

Aménagé sur une distance de 800 mètres, pour une largeur moyenne de deux mètres, cet équipement répond à plusieurs objectifs : développer les déplacements modes doux et la pratique des loisirs, et préserver l'environnement par la conservation notamment des haies paysagères et des arbres de haute tige. La sécurisation et l'insertion de cette voie verte dans le paysage ont été assurées par la mise en place de barrières en bois en bordure de voirie.

**Les travaux ont été décomposés en trois secteurs distincts :**

- Depuis la **Vie du Vieux Chêne** jusqu'à la **Vie de Dessous** en site propre ;
- Le long de la **Vie de Dessous** séparé de la voirie par des barrières en bois ;
- En parallèle de la **Vie de Dessous** en site propre jusqu'au **Haras du Mas**.

**Le coût de l'opération : 263 004 € TTC**

(financement assuré par la CAPI et la commune de Meyrié,  
à hauteurs respectives de 160 882 € et 102 122 €).

**280 M<sup>3</sup> DE CONCASSÉ ET 1 600 M<sup>2</sup> D'ENROBÉ**

**ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR RÉALISER TOUTE LA SURFACE DU CHANTIER**

**800 MÈTRES DE VOIE VERTE**

**150 M DE BARRIÈRE BOIS ONT ÉTÉ DÉPLOYÉS**

**POUR PROTÉGER LE CHEMINEMENT PIÉTONNIER**





ACTION

## ➤ TRAVAUX AU CENTRE VILLAGE DE VILFONTAINE

**Entre 2022 et 2024, le Village de Villefontaine sera aménagé par tranches successives pour agir sur tous les aspects du cadre de vie et améliorer le quotidien des habitants. Les travaux sont réalisés par notre agglomération, en concertation avec la commune.**

Cette opération a été lancée car les caractéristiques du village, au niveau de l'implantation des bâtiments, des espaces publics ou encore des routes, ne sont plus adaptées aux usages contemporains. Aussi, une étude a été réalisée par un cabinet d'architecte pour réaliser un constat des contraintes et des attentes, sur le périmètre du quartier. Le rendu de cette étude, accompagné de propositions d'aménagements, a été présenté aux habitants du Village au cours d'une réunion publique en novembre 2021.

**La phase d'avant-projet s'est terminée mi-mars 2022** avec une présentation des phases détaillées des travaux, pour un démarrage opérationnel en mai 2022. En parallèle, une étape de travaux sur les réseaux « eau et assainissement » a eu lieu de février à mai 2022. En termes de voirie, la circulation sera organisée et apaisée avec une véritable place pour les modes doux, et un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite. Le stationnement, indispensable pour les riverains et pour les clients et usagers des services et commerces du Village sera amélioré avec plus de lisibilité, et un nombre de places conservées. Les travaux, qui concernent principalement les routes et leurs abords (trottoirs...), seront réalisés dans le respect et la valorisation du patrimoine bâti et végétal, très présents au Village.

**Au terme des aménagements, le bourg conservera son identité** : l'ambiance villageoise qui le caractérise pourra se révéler pleinement grâce à des espaces publics rénovés, adaptés aux usages et aux attentes de ses habitants.





## ACTION

# ➤ TRAVAUX RUE MONTAUBAN



**Le réaménagement de la rue de Montauban à Bourgoin-Jallieu est envisagé en prenant en compte plusieurs objectifs :**

- créer un aménagement sécurisé pour les piétons et les cyclistes répondant aux normes actuelles ;
- maîtriser la vitesse et sécuriser les usagers et les riverains ;
- optimiser l'espace public ;
- améliorer la perception urbaine ;
- et conforter la qualité du cadre de vie.

En 2022, une étude a été réalisée sur le tronçon compris entre l'allée du Panorama et l'allée de Montauban visant la mise en place d'un alternat et la création d'un cheminement partagé. Elle a mis en évidence l'existence d'un trafic moyen journalier de 982 véhicules dont 8 poids-lourds. Ce trafic se répartissant de la façon suivante : 428 véhicules dans le sens montant et 554 véhicules dans le sens descendant.

Une solution d'alternat par feux a été testée. Cette section serait alors constituée de façon pérenne d'une **voie de circulation** et d'une **bande cyclable/piétons**, et serait gérée par un **alternat piloté par des feux tricolores** dotés d'une croix grecque en face arrière. Enfin, chaque sortie de riverains serait équipée de feux R16 conformes à la réglementation et indiquant aux automobilistes le sens de l'alternat en cours.

## ACTION

# ➤ LA SÉCURISATION DE LA RD 312 À LA GRIVE



**La RD312 à hauteur de la Grive fait l'objet jusqu'à fin 2026 de diverses opérations de requalification.**

L'une d'elle, comprise entre la rue de Silos et la montée du Chemin Neuf, à hauteur de l'école, s'est achevée à l'été 2022.

**Elle comprenait notamment :**

- le changement du mobilier urbain ;
- l'élargissement des trottoirs de part et d'autre de la chaussée ;
- l'aménagement d'un plateau traversant au droit du carrefour à feux ;
- l'enfouissement des réseaux ;
- la reprise de l'éclairage public ;
- la mise des quais-bus aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) ;
- de nouvelles plantations.

## ACTION ➤ LA RD 1006

**En avril 2022, la Commission Départementale de Sécurité Routière a donné un avis favorable à l'ensemble des tronçons de routes proposés par le Département de l'Isère pour être relevés à 90 km/h.**

Pour notre territoire, c'est la route départementale 1006, une ex-route nationale aménagée selon un référentiel adapté à une vitesse de 90 km/h et sur laquelle le Département a investi pour la sécurité qui est concernée.

**Cette mesure permet :**

- de davantage différencier les zones, grâce à des paliers tous les 20 km/h des vitesses maximales autorisées ;
- une meilleure acceptabilité des limitations imposées et, par conséquent, un meilleur respect de la vitesse maximale dans les zones à 70 km/h ;
- un gain sécuritaire lors des manoeuvres de dépassement, en favorisant le différentiel de vitesse notamment avec les poids lourds.

**Dans le cadre de l'action de sécurisation et de fluidification de RD1006, plusieurs travaux avaient été entrepris ces dernières années :**

- des travaux d'élargissement sur les communes de Villefontaine et de Vaulx-Milieu, pour intégrer les modes actifs, les transports en commun et prendre en compte le fort développement économique du secteur renforcé par le Village de Marques ;
- la mise à 2x2 voies de cette route, sur la commune de Bourgoin-Jallieu jusqu'au secteur de l'Oiselet. Le montant des travaux de mise à 2x2 voies engagés sur les deux secteurs (La Maladière et le Parc technologique) s'est élevé à 14 millions d'euros. Un investissement cofinancé par l'Etat, le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CAPI.

**14 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX**



## AXE 2

## UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE EN TRAVAILLANT AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS ...

## ACTION



## OUVERTURE ET INAUGURATION DE LA NOUVELLE PISCINE ALICE MILLIAT

**Le 3 octobre 2022, notre nouvelle piscine Alice Milliat, située sur le quartier de Champaret à Bourgoin-Jallieu, a officiellement ouvert ses portes.**

Cet équipement nautique permet de proposer une nouvelle structure nautique en lieu et place de la piscine Tournesol, devenue vétuste, et d'offrir aux habitants de l'est du territoire un bassin de natation adapté aux pratiques et aux activités nautiques d'aujourd'hui. L'autre objectif est de favoriser l'apprentissage de la natation et la promotion d'une pratique sportive diversifiée à destination des trois publics cibles : le grand public, les associations et les scolaires. Cette nouvelle piscine comprend huit couloirs de nage (quatre à la piscine Tournesol). Pouvant accueillir jusqu'à 450 personnes, la piscine peut également recevoir des événements nautiques de type meetings, avec des gradins d'une capacité totale de 150 spectateurs. D'une profondeur de 2 mètres, le bassin dispose d'un fond mobile permettant une modulation de la profondeur du bassin pour trois couloirs de nage. Équipement HQE (Haute Qualité Environnementale), la piscine s'inscrit dans les engagements pris par notre agglomération dans le cadre de sa politique transition énergétique et développement durable.

**Premier équipement nautique de France à obtenir le label BEPOS**, la piscine sera faiblement consommatrice d'énergie alors même que ce type d'équipement est traditionnellement très énergivore. Cela a été rendu possible grâce au raccordement au réseau de chaleur de la ville de Bourgoin-Jallieu, l'installation photovoltaïque en toiture et en ombrières de parking, un bassin équipé d'une couverture thermique, une centrale de traitement d'air double flux etc. La piscine CAPI Alice Milliat devrait ainsi consommer deux fois moins qu'une piscine classique.

Cette piscine innovante tant sur le plan environnemental qu'architectural est la concrétisation d'un des grands projets du mandat engagés depuis plusieurs années. D'un coût de 13 millions d'euros financés en grande partie par notre agglomération, porteuse du projet,

**l'opération a bénéficié des participations :**

- > de L'État au titre de la dotation de Solidarité à l'Investissement Local ;
- > du Ministère des Sports ;
- > de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- > du Département de l'Isère ;
- > du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour le projet BEPOS
- > de la Ville de Bourgoin-Jallieu avec la mise à disposition du terrain gracieusement.

**À noter également :** le nom de la piscine a été soumis à un vote auprès du public, du panel citoyen et des élus communautaires. C'est le nom d'Alice Milliat qui a été plébiscité. En donnant le nom d'Alice Milliat à notre nouvel équipement nautique, nous avons souhaité rendre hommage à une grande sportive, par ailleurs pleinement engagée pour l'égalité entre les femmes et les hommes.





**8 COULOIRS DE NAGE**

**CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 450 NAGEURS**

**CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 150 SPECTATEURS**

**PROFONDEUR DE 2 MÈTRES AVEC FOND MOBILE**



ACTION

# UN 1<sup>ER</sup> BUS ÉLECTRIQUE SUR LE RÉSEAU RUBAN

**Après plusieurs tests sur les véhicules RUBAN (électrique et gaz), notre agglomération s'est dotée en 2020 de 2 minicars GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) pour étudier le comportement d'une nouvelle motorisation en situation réelle d'exploitation.**

Grâce à ces tests, le tout premier bus électrique du réseau RUBAN a pu circuler en mars 2022. Ce véhicule 100% électrique circule sur les lignes Flexibus 30 et 31 pour desservir le Parc International de Chesnes et le Parc Technologique.

Avec une autonomie de 300 km, il se recharge la nuit en cinq heures seulement grâce à une borne conçue sur-mesure au dépôt de Villefontaine. Silencieux et confortable, ce bus est notamment équipé de prises USB à côté des sièges et d'une batterie Lithium-ion 360 V, positionnée sur son toit et dont la durée de vie est estimée à minimum huit ans. Son système d'autodécharge 0 % évite la déperdition de kWh lorsque le véhicule n'est pas exploité.

**Ce nouveau bus conforte notre engagement dans notre politique de développement durable.**

Ce projet a été financé avec le soutien de l'État, MOEBUS (à hauteur de 23,74 % soit 105 000 €) et de la CAPI grâce au programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) et à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 20 %.





## ACTION

# ➤ EXTENSION DE LA VOIE VERTE DE LA BOURBRE

**Depuis 2011, nous nous sommes engagés dans une politique cyclable, souhaitant affirmer notre volonté de promouvoir le vélo comme mode de déplacement à part en entière.**

Au fil des ans, le réseau cyclable de notre territoire s'est enrichi et de nouveaux aménagements cyclables et sécurisés ont été aménagés. Nous avons notamment créé en 2017 la **Voie verte de la Bourbre**. Longeant le canal de dessèchement de la Bourbre, cette liaison est réservée aux déplacements non motorisés et permettait jusqu'alors de relier les communes de Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau sur une distance de six kilomètres. Notre agglomération a souhaité aller plus loin en poursuivant le développement de la Voie verte de la Bourbre. En 2022, de nouveaux tronçons ont été aménagés, permettant ainsi une liaison directe entre les communes de Villefontaine, Vaulx-Milieu, L'Isle d'Abeau et Bourgoin-Jallieu.

### • À L'ISLE D'ABEAU

La fin du prolongement de la Voie verte à L'Isle d'Abeau a été terminée en 2021 et a pu être inaugurée en mai 2022. S'inscrivant dans la continuité de la Voie Verte créée en 2017, un nouveau tronçon de 1,6 km a été aménagé entre l'aire du Guâ et le boulevard Saint-Germain sur la commune. Réalisé en sable cimenté lui garantissant une intégration de qualité dans son environnement, il est ponctué de mobilier urbain en bois (bancs et tables de pique-nique) et de deux panneaux pédagogiques valorisant la faune et le milieu naturel.

### • À BOURGOIN-JALLIEU

Un nouveau tronçon a été aménagé. Il démarre de la rue de la Libération, sous l'autopont de l'A43. Installée en novembre 2022, une passerelle permet désormais de traverser le carrefour Libération puis la Bourbre. Des travaux se sont poursuivis en 2023 ensuite le long de l'actuel talus Area pour prolonger la voie jusqu'à la rue des Pivollets.

### • À VAULX-MILIEU

La Voie verte a également été prolongée sur une section d'environ 1,8km vers l'ouest, côté Vaulx-Milieu, jusqu'au pont des Guinguettes où l'objectif est de connecter entre eux les aménagements existants en franchissant la Bourbre, l'A43 et la RD 1006. Ces travaux se sont achevés en 2023.

**MONTANT ESTIMATIF DE L'ENSEMBLE DES TRAVAUX :**

**650 000 EUROS HT, AVEC UNE PARTICIPATION**

**À HAUTEUR DE 30% DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE**

**PRÈS DE 8 KM DE VOIE VERTE AMÉNAGÉS**





ACTION

# ➤ LA FÊTE DU VÉLO 2022

**La 4<sup>ème</sup> édition de la Fête du vélo CAPI a été organisée en septembre 2022, en partenariat avec la commune de L'Isle d'Abeau.**

C'est sur l'aire du Guã, au départ de la Voie Verte de la Bourbre que le public a pu profiter des animations gratuites pour découvrir de manière ludique et récréative ce mode de transport respectueux de l'environnement.

Cet évènement a lieu depuis 2018 sur le territoire de la CAPI pour promouvoir le vélo comme mode de déplacement à part entière, pour développer son attrait et sa pratique auprès des plus jeunes mais aussi auprès de nouveaux adeptes potentiels.

**300 PARTICIPANTS**





ACTION

## ➤ LA STATION CARBURANTS MULTI-ÉNERGIES VERTES

En 2021, notre collectivité a porté une étude concernant l'opportunité de développer un écosystème complet de carburants alternatifs (hydrogène, Gaz Naturel Véhicule) sur notre territoire. Cela a permis de mettre en évidence des besoins, encore à un stade émergent, et l'opportunité de développer des solutions de production et de distribution locales.



Dans la suite de cette étude, nous avons poursuivi l'animation de l'écosystème du transport routier dans un objectif de décarbonation. Nous nous sommes notamment appuyés sur nos partenariats avec le pôle de compétitivité TENERDIS, CARA (cluster européen pour les solutions de mobilité), le Pôle d'Intelligence Logistique et la CCI Nord Isère pour organiser en novembre 2022 **un évènement destiné aux acteurs de la mobilité lourde** : entreprises industrielles, logistiques et de transport.

Une dizaine d'intervenants se sont ainsi mobilisés sur une demi-journée pour présenter à la quarantaine de participants le contexte réglementaire et les opportunités stratégiques de transition énergétique des flottes de véhicules lourds.

### AXE 3 LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES, DES RESSOURCES, DES ESPACES AGRICLES ET FORESTIERS ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU...

## ACTION ➤ LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

**En 2021, notre agglomération a été retenue par l'Agence de l'Eau pour expérimenter un dispositif de rémunération d'un service environnemental rendu.**

Ce dispositif est proposé aux structures utilisant des parcelles sur l'une des sept des zones de captages sélectionnées comme stratégiques ou prioritaires. Cela prend la forme d'un contrat de cinq ans avec une rémunération à l'hectare proportionnelle aux pratiques environnementales des agriculteurs, évaluées sur cinq indicateurs.

Depuis le lancement de cette expérimentation, nous avons versé 973 632 € aux 51 agriculteurs engagés dans ce dispositif, en rémunération de leurs pratiques environnementales mises en place sur 6 000 hectares grâce à des crédits de l'Agence de l'eau.

**973 632 € VERSÉS**

**51 AGRICULTEURS ET 6000 HA DE TERRAINS**

**AGRICLES ENGAGÉS DANS CE DISPOSITIF**





## ACTION LE PAEN

**Depuis 2016, notre agglomération a souhaité donner aux agriculteurs une lisibilité à long terme sur le foncier agricole afin de leur permettre de construire des projets d'avenir, que ce soit pour installer de jeunes exploitants ou moderniser leurs installations.**

Nous avons donc fait le choix de demander une protection règlementaire d'une partie de ce foncier agricole ou naturel qui, à terme, ne pourra plus être mis en zone constructible. Cet outil se nomme « PAEN » ou « Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains ». Il relève de la compétence du Conseil Départemental de l'Isère.

**Les huit communes volontaires :**

- Domarin ;
- Four ;
- L'Isle d'Abeau ;
- La Verpillière ;
- Saint Alban de Roche ;
- Saint-Quentin-Fallavier ;
- Vaulx-Milieu ;
- Villefontaine ;

**ainsi que les autres acteurs du territoire** (agriculteurs, associations ...) **ont travaillé sur ce projet** qui s'est concrétisé par plus de 3 600 ha par terrains agricoles ou naturels durablement protégés.

En 2022, nous avons poursuivi notre action en informant et mobilisant les communes sur ce PAEN. Treize nouvelles communes ont délibéré pour travailler, en 2023, à la mise en place de cet outil afin d'agrandir le périmètre actuel.

**8 COMMUNES**

**+ DE 3 600 HA DE TERRAINS AGRICOLES OU NATURELS DURABLEMENT PROTÉGÉS**



ACTION

➤ **ACTIONS SUR NOS ESPACES NATURELS**

**En 2022, nous avons poursuivi nos actions sur nos espaces naturels. Afin de mettre en valeur et de préserver le patrimoine naturel (faune et flore) remarquable sur notre territoire.**

Du fait de la disparition du SIM (syndicat intercommunal des marais de Bourgoin-Jallieu), notre collectivité gère désormais le foncier dont elle est devenue propriétaire en mai 2021. Cela représente 60 km linéaires de fossés dans le marais Bourbre et du Catelan, une superficie de 92 hectares, avec près de 300 parcelles, réparties sur 8 communes (Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Satolas-et-Bonce, Vaulx-Milieu, La Verpillière et Villefontaine).

Au cours de l'hiver 2022, la végétation a été broyée.

Une convention a également été passée en août 2022 avec l'ONF (Office National des Forêts). Cette convention doit permettre de gérer le patrimoine arboré qui s'y trouve, soit 80 hectares et 213 parcelles constituant le maillage des fossés et canaux structurant la plaine de la Bourbre et du Catelan.

**60 KM LINÉAIRES DE FOSSÉS**

**DANS LE MARAIS BOURBRE ET DU CATELAN**

**UNE SUPERFICIE DE 92 HECTARES, AVEC PRÈS DE**

**300 PARCELLES, RÉPARTIES SUR 8 COMMUNES**





ACTION

## ➤ ÉTUDE PATRIMONIALE SUR LA RNR SAINT-BONNET

**Une étude sur une espèce patrimoniale a été menée sur la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet : la tortue cistude.**

Trois campagnes de capture ont été conduites d'avril à juin, sur l'étang de Saint-Bonnet, ainsi que sur deux autres étangs auxquels il est connecté (l'étang neuf et l'étang de Vaugelas). Elles ont permis de confirmer la bonne dynamique de l'espèce, plus de cent individus ont été dénombrés.



5 CAMPAGNES DE CAPTURE

100 TORTUES CISTUDE IDENTIFIÉES PORTANT LA  
POPULATION À 143 INDIVIDUS MARQUÉS



ACTION

## ➤ TEST D'IMPLANTATION D'UNE MICROFORÊT

**Avant d'envisager de déployer cette technique sur l'ensemble de son territoire, notre collectivité a testé en 2022 l'implantation d'une microforêt à Villefontaine. La végétalisation des centres-villes représente un enjeu non négligeable dans l'aménagement de nos communes et de notre territoire. Afin de favoriser la biodiversité et pour réguler la chaleur en été, notre agglomération a implanté une microforêt de 110 m<sup>2</sup> au coeur de Villefontaine.**

Inspirée de la méthode mise au point dans les années 1970 par le botaniste Japonais Akira Miyawaki, notre service des Espaces Verts a mis en place une forêt dense, composée de vingt-huit espèces sélectionnées dont seize autochtones, les autres vivant à moins de 20 km autour de la zone. Provenant d'une pépinière locale, elles sont d'ores-et-déjà acclimatées, et devraient trouver leur autonomie et ne plus nécessiter d'entretien en à peine trois ans.

Rapidement, la microforêt devrait apporter un vent de fraîcheur aux habitants (avec une baisse significative de deux degrés pour les alentours immédiats), en plus de restaurer des habitats favorables à la biodiversité en milieu urbain, et mieux stocker le carbone.



## AXE 5 UNE CULTURE DE GESTION ET PRÉVENTION DU RISQUE DIFFUSÉE ET PARTAGÉE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE...

### ACTION

## ➤ LA GESTION DES RISQUES

**De fin 2020 à l'été 2021, le CEREMA nous a accompagné pour élaborer et mettre en oeuvre une méthodologie de mobilisation active des élus du territoire, pour permettre leur appropriation du sujet de la résilience territoriale, et leur implication dans des actions d'adaptation aux différents risques, en collaboration avec les acteurs du territoire.**

Ces travaux ont été menés dans le cadre d'une inter-commission « Résilience territoriale » regroupant les commissions Gestion des risques et Transition écologique et énergétique et lutte contre les pollutions.

Cette mobilisation s'est poursuivie en 2022 par la mise en place d'un parcours de formation en partenariat avec l'Institut des Risques Majeurs (IRMa) afin d'accompagner les communes dans l'opérationnalité de leurs outils de gestion des risques et de gestion de crise, dont le plan communal de sauvegarde.

Ainsi, quatre sessions de formation ont été organisées et complétées par deux exercices de pilotage d'une cellule de crise et un entraînement sur table de déclenchement d'un Plan Communal de Sauvegarde, auxquels ont participé au total une quarantaine d'élus et techniciens des communes, tous satisfaits. Ce parcours a intégré un atelier « Fresque du Climat ».





3

ORIENTATION N°3  
**AFFIRMER  
UN TERRITOIRE  
DE LIENS ET D'ENVIES**





## AXE 1

UNE DÉMARCHE DE MARKETING  
ET D'IDENTITÉ TERRITORIALE...

ACTION

LE RENOUVELLEMENT  
DES PARTENARIATS SPORTIFS

**En 2022, nous avons renouvelé nos partenariats avec trois clubs majeurs du territoire : le FCBJ (le Football Club de Bourgoin-Jallieu), le CSBJ Handball et le CSBJ Rugby.**

Le soutien à ces clubs sportifs entre dans le cadre de notre démarche de marketing territorial portée par notre agglomération depuis 2018.

Ces clubs contribuent à l'attractivité, la notoriété et au rayonnement de notre territoire à l'échelle départementale, régionale et nationale. Ils font également de la formation des jeunes, du développement du sport féminin et du lien social une priorité.

Ces collaborations traduisent également l'importance que nous accordons au sport en général et en particulier aux valeurs portées par ces clubs (respect, solidarité, esprit d'équipe, dépassement de soi...).



## ACTION

# ➤ LE SOUTIEN À DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

### • L'ALPES ISÈRE TOUR ET LA CLASSIQUE DES ALPES JUNIORS

Du 25 au 29 mai 2022 a eu lieu **la 31<sup>e</sup> édition de l'Alpes Isère Tour**. Cet évènement rassemble coureurs professionnels et amateurs. Il s'agit de la troisième course cycliste la plus importante dans la région, après le Tour de France et le Critérium du Dauphiné. L'étape 2 de cette épreuve a fait escale sur notre territoire, avec notamment une arrivée à Saint-Quentin-Fallavier (après un passage du peloton sur Ruy-Montceau, Saint-Savin, Domarin, Chèzeneuve, Villefontaine).

Le 4 juin a également eu lieu **la 27<sup>ème</sup> édition la Classique des Alpes Juniors**. La course s'est élancée comme chaque année de Ruy-Montceau.

**Notre agglomération soutient ces deux évènements incontournables car ils permettent aux habitants d'assister à un spectacle sportif de haut niveau, populaire et gratuit, au plus près de chez eux.**

### • LA 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA CORPORACE CAPI

Après deux ans d'absence en raison de la crise sanitaire, la Corporace a fait son grand retour sur notre agglomération, le 22 juin 2022, au Golf public des 3 Vallons à L'Isle d'Abeau. **Cinq territoires accueillent la Corporace** : Lyon, Saint-Etienne, Roanne, Clermont-Ferrand et la CAPI.

**La Corporace est un évènement sportif et fédérateur de « team-building**, organisé pour les entreprises du territoire. Il est accessible à tous, les participants devant réaliser 6 km, en marchant ou en courant. Une soirée conviviale clôture la manifestation.

Cette course inter-entreprise est également solidaire puisqu'un euro par dossard est reversé à une association caritative locale sur chaque étape. En 2022, c'est le service pédiatrie du Centre de Rééducation Fonctionnelle Saint-Vincent de Paul à Bourgoin-Jallieu qui a été soutenu avec la Corporace CAPI. Cela a permis l'organisation d'une sortie en chiens de traîneau pour les jeunes patients accueillis dans cet établissement.



ACTION

➤ **LA VALORISATION TOURISTIQUE  
DU TERRITOIRE :  
MONWEEKENDALACAPI.FR,  
ACTIONS ET ÉVÈNEMENTS  
TOURISTIQUES « HORS LES MURS »**

**En 2022, notre Office de tourisme CAPI a poursuivi ses missions d'accueil du public et ses actions en faveur du développement touristique sur notre territoire.**

En plus de la validation du Schéma de Développement des Hébergements Touristiques, l'OT CAPI a co-organisé des ateliers « Année de la Gastronomie » et « Produits locaux marqués ISHERE » avec la CCI Nord-Isère et la CMA. Il a également soutenu neuf établissements dans le cadre du fonds d'aide à la Qualification des Hébergements Touristiques du territoire.

**Par ailleurs, l'OT a :**

- participé à 11 journées d'accueil, d'information et de promotion touristique du territoire CAPI « Hors les Murs »,
- été présent lors de 6 événements (salon du tourisme Mahana, salon du randonneur, foire de Grenoble, fête du cheval, salon des Maires de l'Isère, salon des saveurs du Dauphiné à Bourgoin Jallieu),
- co-organisé une bourse d'échange des Offices de Tourisme et lieux de visites avec la Fédération Départementale des Offices de Tourisme de l'Isère.
- poursuivi le développement du site Monweekendalacapi.fr, en progression depuis son lancement en avril 2021. Quarante-trois circuits de l'offre randonnée ont été digitalisés et valorisés sur Monweekendalacapi.fr. Les offres d'expériences capiséroises ont également été intégrées sur les plateformes partenaires : EVASION.ISHERE et PARTIR.ICI

**1530 OFFRES DE TOURISME DE PROXIMITÉ RÉFÉRENCÉES SUR MONWEEKENDALACAPI.FR**

**DONT 900 DANS LA CATÉGORIE FÊTES ET MANIFESTATIONS, EN FORT DÉVELOPPEMENT EN 2022**

**11 JOURNÉES D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE PROMOTION TOURISTIQUE**

**DU TERRITOIRE CAPI « HORS LES MURS » SUR 6 ÉVÈNEMENTS**

**+51 000 VISITEURS UNIQUES POUR 196 000 PAGES**

**VUES ET 2000 INSCRITS À LA NEWSLETTER HEBDOMADAIRE**

**7500 VISITEURS ACCUEILLIS OU RENSEIGNÉS**

**43 CIRCUITS DE L'OFFRE RANDONNÉE ONT ÉTÉ  
DIGITALISÉS ET VALORISÉS**





## AXE 2 MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ ET LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ACTION



# LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC PÔLE EMPLOI

**Notre agglomération a renouvelé sa convention de partenariat avec Pôle emploi en juillet 2022.**

**Cette convention embrasse les champs de l'insertion, des clauses et de la politique de la ville avec notamment :**

- Les actions en faveur de l'emploi dans le cadre de la politique de la ville ;
- Les actions et accompagnements des publics, en faveur des QPV, portés par la Mission Locale Nord Isère ;
- Les clauses d'insertion favorisant l'emploi des personnes en difficulté sociale et professionnelle ;
- L'accompagnement des publics DELD et ARSA, avec une priorité pour le public féminin et seniors dans le cadre du PLIE.

**Elle permet d'affirmer la collaboration existante avec Pôle Emploi et de renforcer les liens. Les objectifs sont :**

- La coopération pour le développement de l'emploi ;
- L'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi.

Des instances techniques et de pilotage ont été mises en place afin d'assurer le suivi de cette convention.



## ACTION

# ➤ LA SIGNATURE PROTOCOLE D'ACCORD DU PLIE

**Notre agglomération a signé le 30 juin 2022 le protocole du Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE). Même s'il existe une forte reprise de l'activité au niveau national et que notre territoire suit cette tendance avec un taux de chômage qui a diminué, les demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché de l'emploi, nécessitent, pour autant, une attention particulière.**

Le PLIE a vocation à proposer **un accompagnement de proximité et individualisé** en direction de ses participants (demandeurs d'emploi de longue durée ou allocataires du RSA).

**Il apporte également un appui aux employeurs du territoire** (entreprises, SIAE, GEIQ, ...) afin de créer des opportunités pour ses participants (exemples : visites d'entreprises, immersions, accès à l'emploi, ...) et pour les entreprises elles-mêmes (exemple : offre de service concertée avec les partenaires afin de faciliter les recrutements d'une entreprise qui s'implante sur le territoire).

**Le PLIE agit avec les acteurs du territoire**, afin de mobiliser ses participants en proposant des actions visant à lever les obstacles à l'emploi, à préciser un projet professionnel, à accéder à la formation ou à l'emploi. Il s'inscrit en complémentarité de l'offre existante territorialement.

Depuis 2017, le PLIE a accompagné 378 participants et dispose d'un réseau de 60 entreprises partenaires. Chaque année, les sorties dynamiques et positives augmentent, sur l'année 2021, cela a représenté 50% des sorties.

**378 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DEPUIS 2017**

**60 ENTREPRISES PARTENAIRES**

**50% DE SORTIES POSITIVES**



## AXE 3 UNE STRATÉGIE DE L'HABITAT DIVERSIFIÉE

### ACTION

# ➤ LE BILAN TRIENNAL DU PLH (2019/2021)

**Un bilan triennal du PLH a été réalisé. Au-delà de l'aspect réglementaire, il permet de faire le point à un instant T et d'analyser les actions mises en place, leurs effets et leurs impacts au regard des évolutions observées.**

**Les principales observations et évolutions proposées à mi-parcours sur la période 2019-2021 :**

Ce sont 645 logements qui ont été mis en chantier, soit 94% de l'objectif atteint. L'atteinte des objectifs varie selon le groupe de communes. Si les objectifs quantitatifs ont été quasiment atteints, les objectifs qualitatifs (par type de produits) ne sont pas nécessairement respectés.

**En effet, l'une des orientations du PLH était : davantage diversifier et équilibrer le développement d'une offre abordable.**

La volonté était de produire 1/3 d'offre abordable avec 20% de logements sociaux (18% de l'offre produite en logement social et 10% d'accession maîtrisée – 3% de l'offre a été de l'accession sociale – afin de favoriser le parcours résidentiel. Ce dernier objectif n'étant pas atteint, il a été proposé de pouvoir soutenir financièrement l'accession maîtrisée avec la mise en place d'un prix plafonné (au regard notamment de l'augmentation des prix de l'immobilier).

**Concernant la production de logement locatif social**, il est proposé de modifier le référentiel CAPI afin de mieux accompagner les opérations qui sortent majoritairement en VEFA et de soutenir également les logements financés en PLUS. Ces propositions resteront dans l'enveloppe budgétaire des 600 000 € consacrés chaque année à l'investissement.

**Concernant le parc existant**, il est envisagé notamment de poursuivre le soutien à la réhabilitation du parc social existant afin d'améliorer la performance énergétique de ces logements, d'améliorer le confort des locataires.

**Concernant la stratégie foncière**, orientation identifiée comme prioritaire sur ce PLH 2, cette action répond à plusieurs enjeux : mieux maîtriser la programmation de logements et leur qualité, intervenir en amont des projets afin de contribuer à leur définition et vérifier la cohérence avec les besoins du territoire. Une démarche expérimentale avait été lancée avec l'accompagnement dans un premier temps de l'Agence d'urbanisme de Lyon. Elle a permis à notre collectivité d'avoir un observatoire foncier et d'analyser la consommation foncière.

**Concernant les publics spécifiques** (jeunes, seniors...), il est important de maintenir une offre sur le territoire qui soit adaptée.





**645 LOGEMENTS MIS EN CHANTIER SUR 2019-2021**

**94% DE L'OBJECTIF ATTEINT**

**AXE 4**

## DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE « L'ALLER VERS ET/OU DE FAIRE AVEC »...

ACTION



### LE DÉMARRAGE DU CHANTIER DU FUTUR CONSERVATOIRE

**Le chantier du nouveau Conservatoire Hector-Berlioz a débuté fin janvier 2022. Le futur bâtiment sera situé à Bourgoin-Jallieu, sur une parcelle entre l'avenue Frédéric-Dard et le parc des Lilattes, cédée gracieusement par la commune à la CAPI.**

Le lundi 14 mars 2022, les élus de la CAPI et les institutionnels partenaires se sont réunis pour officialiser le démarrage du chantier du futur conservatoire en posant la première pierre du bâtiment.

Conservatoire à Rayonnement Départemental (label du Ministère de la Culture), qui propose à la population du Nord-Isère un enseignement artistique en musique, danse, théâtre de qualité et, plus largement, une offre de diffusion culturelle sur tout le territoire, le conservatoire est un lieu unique de découverte, d'apprentissage et de professionnalisation. Il concourt très fortement à la vie du territoire par ses multiples actions de diffusion culturelle.

**Plus adapté aux pratiques actuelles et sobre en consommation énergétique**, le nouveau bâtiment a pour vocation de remplacer le site actuel à Bourgoin-Jallieu, devenu obsolète et vétuste. Le futur établissement sera confirmé dans sa vocation « pôle ressources » du Département de l'Isère et plus spécialement sur le Nord-Isère en musique, danse et théâtre. Il offrira des conditions d'accueil et de pratique de qualité au bénéfice de plus de 1 000 élèves.

#### **Les grands enjeux du nouveau conservatoire :**

- Améliorer l'offre de services et proposer des conditions d'accueil des usagers optimales ;
- Favoriser l'apprentissage de la culture et la promotion d'une pratique culturelle diversifiée, en permettant l'accès à cet équipement aux trois publics cibles : le grand public, les associations et les scolaires ;
- Assurer sur le territoire – et au-delà – la diffusion aussi large que possible d'une offre culturelle et artistique diversifiée, accessible et de qualité ;
- Favoriser la circulation des élèves ;
- Proposer des actions culturelles de sensibilisation et d'éducation artistique de certains publics ;
- Soutenir la création et l'accompagnement à la pratique professionnelle ;
- Ériger un équipement performant dans ses usages, et en matière de consommation énergétique.

**Ce nouveau bâtiment devrait être livré en avril 2024 et accueillera les élèves à partir de la rentrée 2024.**

Il disposera d'une surface au plancher de 3975 m<sup>2</sup>, sur trois niveaux, avec un grand patio central permettant de faire entrer un maximum de lumière.



Une quarantaine de salles de cours dédiées à la pratique musicale et théâtrale, ainsi que deux studios de danse, permettront d'accueillir plus de 1000 élèves. À cela s'ajouteront un espace administratif, un centre de ressources, et surtout un auditorium d'une capacité de 250 places assises.

**Enfin, une attention toute particulière est portée sur la sobriété énergétique du bâtiment, classé E3 C1, avec notamment l'installation de 90 watts crête de panneaux photovoltaïques et l'utilisation d'une enveloppe très étanche et très isolante afin d'éviter la surchauffe et les déperditions de chaleur.**

**Le coût de l'opération total de ce chantier d'envergure s'élève à 19 Millions d'euros HT.**

**UNE SURFACE TOTALE DE 3 975 M<sup>2</sup>,  
SUR 3 NIVEAUX**

**UNE QUARANTAINE DE SALLES DE COURS**

**2 STUDIOS DE DANSE**

**1 CENTRE DE RESSOURCES**

**29 SALLES DE FORMATION INSTRUMENTALE**

**6 SALLES CONSACRÉES À LA FORMATION MUSICALE**

**5 SALLES DE PRATIQUES MUSICALES COLLECTIVES**





ACTION

## ➤ DES NOUVEAUTÉS POUR LES 50 ANS DU CONSERVATOIRE

Lors de la saison 2022-2023, le Conservatoire Hector Berlioz CAPI a célébré ses 50 ans. Pour marquer cet événement, le conservatoire a bâti une nouvelle saison avec deux programmations spécifiques :

➤ **la programmation pédagogique :**  
dédiée à la restitution du travail des élèves.

➤ **La programmation professionnelle :**  
marquée par la création de l'Ensemble Instrumental Hector Berlioz. Celui-ci met à l'honneur les enseignants en tant qu'artistes et s'inscrit dans un élan artistique que le conservatoire souhaite donner à l'enseignement. Il est composé d'une vingtaine de musiciens, principalement des enseignants du conservatoire ainsi que des invités solistes prestigieux. Ils ont proposé une série de concerts toute la saison, dans un répertoire allant du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle.

**Autre nouveauté cette saison : l'organisation de « concerts sandwich »** dans le hall du centre administratif de la CAPI. Le concept : de grands élèves du conservatoire ont proposé des récitals à l'heure du déjeuner.

UNE VINGTAINE DE MUSICIENS AU SEIN DU

NOUVEL ENSEMBLE INSTRUMENTAL HECTOR BERLIOZ

9 CONCERTS PROPOSÉS LORS DE  
LA SAISON PROFESSIONNELLE



## ACTION **JAZZ EST DANS LA PLACE**

L'évènement « **Jazz est dans la place** » est proposé par le **Conservatoire Hector Berlioz CAPI** dans le cadre des **résonances métropolitaines du festival Jazz à Vienne**. En 2022, Saint Alban de Roche et Succieu ont accueilli deux concerts gratuits et en plein air, joués par les ateliers jazz et musique du monde, ainsi que par le Big Band du Conservatoire avec une vingtaine d'instruments sur scène.



CONCERTS SUR 2 COMMUNES



## ACTION **LA BIENNALE DE CIRQUE 2022**

Après deux reports en 2020 et en 2021 à cause de la situation sanitaire, la **Biennale de cirque** a fait son grand retour en 2022. Du 31 mai au 12 juin, plus d'une cinquantaine de spectacles gratuits et en extérieur ont été proposés sur les 22 communes de la CAPI, dans une ambiance familiale et conviviale. 18 000 spectateurs au total pour cette 7<sup>ème</sup> édition, un record de participation depuis la création de cet évènement !

**La Biennale est une fête pour petits et grands, mais aussi une manifestation culturelle phare de la discipline dans la région.** Organisée par Le Vellein scènes de la CAPI, la Biennale a pour objectif de montrer toute la diversité du cirque contemporain à un large public. Elle se décline en deux temps : une première partie dans les 22 communes de la CAPI avec un spectacle gratuit chaque soir dans plusieurs d'entre elles. Puis, un grand week-end final permet de clôturer l'évènement de manière festive sur le site du Vellein, avec des représentations gratuites et payantes, en intérieur ou en extérieur, mais aussi des ateliers ouverts à tous...



18 000 SPECTATEURS

UNE VINGTAINE DE COMPAGNIES

UNE CINQUANTAINE DE REPRÉSENTATIONS





ACTION

# ➤ LA REPRISE D'ACTIVITÉ EN MÉDIATHÈQUES

**En termes d'actions culturelles, 2022 a été marquée principalement par :**

- La conduite de deux programmes thématiques : « Vrai-faux » et « Maison et architecture » ;
- Le montage du programme UP « Culture, le grand courant d'art » ;
- Le montage de la tournée « Quand CAPI conte » associant les 22 communes de la CAPI et 8 conteurs ;
- La poursuite des partenariats : spectacles et rencontres avec le Conservatoire et le Vellein, montage du projet « Cap ou pas CAP », ateliers climat avec NID'Energie, Bib de rue avec la Petite enfance et les piscines.





## ➤ ACTION BIB DE RUE

La traditionnelle animation « Bib de rue » a fait son retour au printemps et à l'été 2022. Les médiathèques CAPI, en partenariat avec les communes de L'Isle d'Abeau (Centre social) et Villefontaine, ont organisé cet événement durant les vacances scolaires. Le principe : les bibliothécaires vont à la rencontre du jeune public et des familles du territoire en proposant lectures et animations dans divers lieux. Les habitants sont invités à venir lire et jouer, à s'offrir des moments d'évasion et de convivialité en plein air.



**Bib de rue, ce sont des animations ludiques et gratuites.**

**Les objectifs :**

- Offrir une animation de terrain et aller au plus près des habitants ;
- Favoriser la lecture pour tous ;
- Faire découvrir aux enfants et leur famille les services proposés, se faire connaître auprès des parents en tant que médiateurs du livre et créer des contacts avec les habitants des différents quartiers... ;
- Favoriser la lecture plaisir en lien avec les acteurs sociaux-éducatifs (centre social, ludothèque, bibliothèques de quartier...).

## ➤ ACTION DERNIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL ELECTROCHOC



**Après 17 éditions, le festival Électrochoc a connu sa dernière année d'existence en 2022.**

Le déploiement d'un nouveau projet aux Abattoirs comme les difficultés résultant notamment de la crise sanitaire ont amené la SMAC à réinventer le rythme de ses saisons et impulser de nouvelles dynamiques. Mettant à l'honneur les musiques hybrides et électroniques d'une part, et l'art numérique – avec tout un parcours dédié au public scolaire – d'autre part, ce festival était un temps fort de la saison des Abattoirs depuis leur création en 2005. Pour cette dernière édition, le volet art numérique n'était pas au programme mais plusieurs concerts ont été proposés, avec des artistes innovants, représentatifs de l'idée d'Électrochoc.

## ACTION

# ➤ LE CAPI RAID 2022

**Le 11 et 12 juin 2022, la 9<sup>ème</sup> édition du CAPI Raid a été organisée à Meyrié avec l'Association Bol d'air.**

Cet évènement sportif et familial permet aux sportifs, débutants comme confirmés, de se retrouver pour s'essayer à des sports de pleine nature dans une ambiance conviviale et familiale.

Le CAPI Raid est un enchaînement d'activités en pleine nature, par équipe de deux. C'est un concept ludique multi-publics et multi-sports et qui associe les clubs sportifs locaux.

Pour son grand retour après la crise sanitaire, 460 personnes ont participé à cette édition 2022. **Plusieurs activités sportives ont été proposées et adaptées à tous les niveaux sur trois parcours différents (raid sportif, raid loisir et raid famille) :**

- course de VTT ;
- course d'orientation ;
- paddle ;
- mini-trail ;
- épreuve surprise.

Au travers de ce raid, notre volonté est de faire découvrir le plus grand nombre des pratiques sportives en plein air, mais aussi de faire (re) découvrir les différentes communes, les sentiers ou des sites de notre territoire.

460 PARTICIPANTS

3 RAID (FAMILLE, LOISIRS ET SPORTIFS)



## ➤ ACTION LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

**Les services petite enfance de la CAPI ont activement participé à la quinzaine de la parentalité organisée par la CAF de l'Isère du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2022, avec l'appui de ses partenaires.**

**L'objectif** : apporter de la visibilité à l'ensemble des dispositifs d'accompagnement des familles, informer les parents et favoriser des temps festifs et de partage en famille.

Le 3 juin à Bourgoin-Jallieu au Parc des Lilattes et le 9 juin à L'Isle d'Abeau, les professionnelles des crèches et des Relais Petite Enfance ont présenté les différents modes de garde existants sur notre territoire ainsi que les fonctionnalités du portail famille de la CAPI. Cela a été l'occasion de rencontrer les familles, de répondre à leur question. Mais aussi d'être aux côtés des acteurs de proximité qui soutiennent au quotidien la fonction parentale.

Le 10 juin et le 14 juin, le RPE les Bisounours était présent sur les animations organisées par la ville de Saint-Quentin-Fallavier.

## ➤ ACTION LE 1<sup>ER</sup> FORUM CITOYEN

**Le 21 mai 2022, le Conseil de développement Nord Isère a organisé le 1<sup>er</sup> forum citoyen, en partenariat avec notre agglomération.**

**L'objectif** : permettre à tous les citoyens de venir s'exprimer sur des sujets impactant leur quotidien. Après une présentation du projet de territoire « CAPI 2026 », des ateliers se sont déroulés sur la thématique des nouvelles formes de « vivre ensemble » tels que les logements intergénérationnels, l'habitat participatif et le co-living. Cette 1<sup>ère</sup> édition du Forum citoyen a été positive. Elle a permis de réunir une quarantaine d'habitants du territoire aux profils différents, de les faire se rencontrer, de croiser leurs regards, leurs visions. Les participants ont pu réfléchir ensemble, exposer leurs attentes, leurs besoins et leurs idées. À l'issue de ces échanges très enrichissants, plusieurs participants ont émis le souhait de rejoindre le Conseil de développement Nord Isère.





ACTION

## ➤ LE LANCEMENT DU TEST DU VÉLO CARGO

**Depuis l'été 2022, le réseau de transport RUBAN propose la location de vélo cargo électrique.**

Permettant de transporter jusqu'à 4 enfants, il est adapté aux besoins des utilisateurs qui veulent se déplacer sans effort sur le territoire pour se promener et remplacer la voiture. Idéaux pour les familles, ces vélos sont **disponibles à la location au mois** dans les agences qui les proposent (Bourgoin-Jallieu et Villefontaine).



ACTION

# ➤ LANCEMENT DU GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

**Notre agglomération instruit pour le compte des communes qui adhèrent à la prestation, les demandes d'autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.**

En début d'année 2022, nous avons mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Avec cet outil, nous satisfaisons à la loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui prévoit l'obligation d'instruire par voie dématérialisée, les actes d'urbanisme pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les habitants des communes du territoire de la CAPI peuvent désormais déposer leurs demandes d'Autorisations d'Urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en se connectant sur le site dédié GNAU.

Sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7, ce service en ligne permettra d'avoir une meilleure qualité de service, un gain de temps, plus de facilité pour suivre son dossier et des économies sur la reprographie en plusieurs exemplaires.

Attentive au risque de fracture numérique, notre collectivité accompagne ce dispositif avec l'appui des communes. Ainsi, le dépôt sous format papier auprès des mairies est toujours possible.

Par souci d'équité, 21 communes de notre territoire bénéficient de ce service.

Sur l'année de lancement, 31% des actes ont été déposés par voie dématérialisée sur la plateforme. La dématérialisation se met donc en place progressivement et la CAPI lance une phase d'évaluation du service afin d'identifier les axes d'amélioration pour faciliter l'accès à ce service au plus grand nombre (particuliers comme professionnels).



21 COMMUNES

ÉTABLISSEMENT DE 3 NOUVELLES CARTES D'ALÉAS

RÉCEPTION DE 256 DOSSIERS ADS EN DÉMATÉRIALISATION (576 PAPIER)

ACCOMPAGNEMENT DE 9 COMMUNES POUR LEUR PLU



# 04

ÇA S'EST  
AUSSI PASSÉ  
EN 2022









## SOUTIEN À L'UKRAINE

**2022 a été marquée par le conflit armé engagé par la Russie contre l'Ukraine, entraînant des conséquences dramatiques pour la population civile ukrainienne.**

Comme nous l'avons fait dans le passé face à la pandémie de Covid-19 ou dans notre action auprès de toutes les populations les plus fragiles, notre agglomération a souhaité apporter son soutien au peuple ukrainien par des initiatives institutionnelles ou par des actions citoyennes et spontanées (hébergement, dons de vêtements et de médicaments, relais scolaires...), face à l'urgence humanitaire et l'exil massif du peuple ukrainien.

Cette solidarité s'est organisée d'abord autour de l'accueil des réfugiés ukrainiens. En lien avec la Préfecture et les communes du territoire, incarnant ainsi sa pleine dimension de transmission et de cohésion entre les collectivités, notre agglomération a coordonné le recensement des capacités d'hébergements (particuliers et sociaux, individuel et collectif) sur l'ensemble de notre territoire.

Notre agglomération a aussi décidé d'apporter son soutien financier à la Croix Rouge française : celle-ci opérant à la fois en dehors des frontières de l'Ukraine pour accueillir les réfugiés, mais également à l'intérieur du pays, en coordination avec l'ensemble des acteurs du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Cette contribution exceptionnelle de 40 000 € était destinée à financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes du conflit.

Enfin, de façon plus symbolique, notre agglomération a affiché, à travers toute sa communication, sa solidarité et son soutien au peuple ukrainien. Le drapeau ukrainien flotte notamment sur le parvis du siège de la CAPI.



40 000€ DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA CROIX-ROUGE

## L'AG DES MAIRES

Le 15 octobre 2022, notre territoire a accueilli la 64<sup>ème</sup> édition du congrès annuel des maires de l'Isère.

Cet évènement, organisé par l'AMI (Association des maires de l'Isère), a eu lieu sur Saint-Savin. En partenariat avec la commune, nous avons contribué à l'organisation de ce grand évènement annuel pour les élus isérois.

1 200 participants (maires, adjoints, présidents et vice-présidents de communautés de l'Isère, préfet, président du Conseil départemental, parlementaires, hautes autorités civiles et militaires...) étaient présents.

Cette AG des maires permet chaque année aux élus de se rencontrer, d'échanger sur des problématiques communes,...

Pour cette édition, un débat sur la thématique « **La loi climat et résilience : quel bouleversement après le zéro artificialisation nette** » a notamment été proposé.





## CAPISÈRE AU FÉMININ

Sur 2021-2022 a été lancée la première édition de « CAPI'sère » au Féminin. Cet événement a été organisé par le pôle événementiel Ebra Events et le Groupe Dauphiné Média (GDM), en partenariat avec la CAPI et The Village.

**L'objectif :** mettre en lumière des femmes issues du monde de l'entreprise et associatif du territoire, dans six catégories différentes :

- Artisanat français ;
- Innovation et nouvelles technologies ;
- Sportive et investissement sportif ;
- Femme d'avenir ;
- Dirigeante d'entreprise ;
- Initiative solidaire.

Le 29 mars 2022, toutes les participantes et lauréates ont été réunies pour la grande soirée organisée à la CAPI. Une occasion de les saluer et de mettre en lumière leurs actions dans ces domaines très variés.

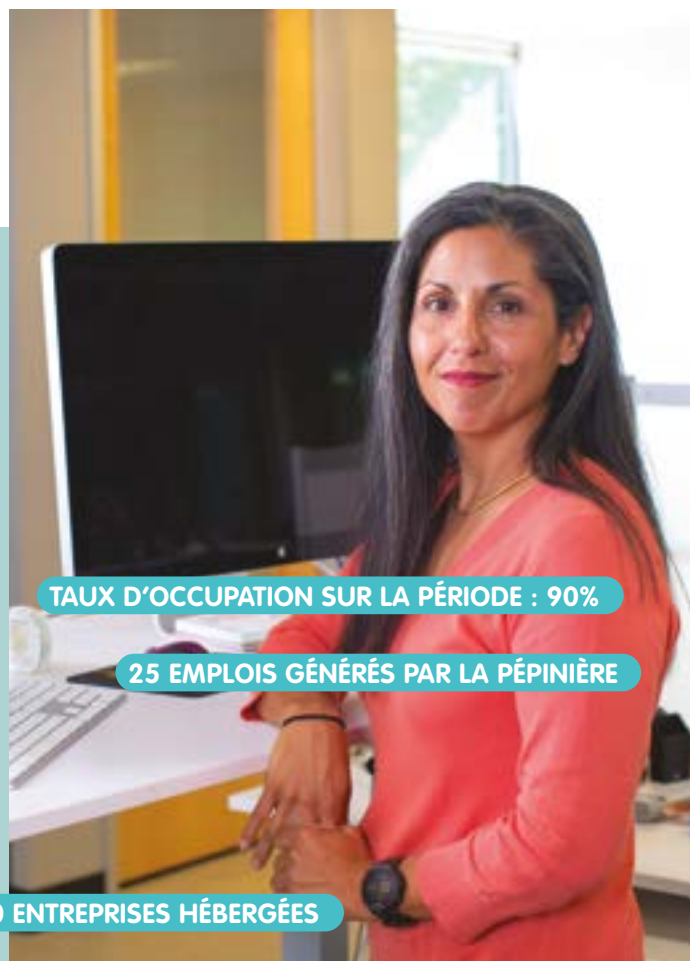


# CAPI ENTREPRENDRE, LA PÉPINIÈRE, AU COMPLET

Ouverte en 2018, la pépinière d'entreprises CAPI Entreprendre est une structure d'accompagnement et d'accueil des jeunes créateurs d'entreprise, initiée par notre collectivité et la commune de Bourgoin Jallieu.

La pépinière propose des locaux d'activité et bureaux à loyer modéré, des services communs ainsi qu'un accompagnement individuel et collectif.

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée à échéance des baux d'occupation et le départ de la première promotion de « pépins ».



TAUX D'OCCUPATION SUR LA PÉRIODE : 90%

25 EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LA PÉPINIÈRE

10 ENTREPRISES HÉBERGÉES

3 ENTREPRISES SORTIES DE LA PÉPINIÈRE

AVEC RELOCALISATION SUR LA CAPI



BLS UP ET GERAUDEL :

ACHAT ENSEMBLE D'UN LOCAL SUR BOURGOIN-JALLIEU

CIA TP :

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SUR VILLEFONTAINE



## L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE

Suite à la loi NOTRe, notre collectivité est devenue compétente en matière de politique locale du commerce et à ce titre intervention en tant qu'autorité organisatrice du commerce à l'échelle du territoire.

Le schéma de développement de notre agglomération, adopté en 2019, préconisait l'élaboration d'un observatoire du commerce afin de pouvoir construire les moyens d'une analyse régulière de la situation du commerce, anticiper les évolutions et favoriser le partage d'information à l'échelle du territoire.

En lien avec les communes et les partenaires notamment les consulaires et avec l'appui du cabinet AID Observatoire, nous avons construit un observatoire du commerce, dont la 1ère édition a été restituée aux élus du territoire en juin 2022.

Composé de 13 indicateurs, cet outil déploie une observation sur 3 dimensions : le tissu commercial, l'immobilier commercial, les tendances de consommation.





## LE BUDGET VERT

La construction puis le vote du budget sont des moments clés où s'incarne concrètement la politique climatique d'une collectivité territoriale. Analyser un budget sous le prisme du climat permet de nourrir les débats budgétaires et de questionner les dépenses pour les orienter le plus possible vers la transition climatique.

Le « budget vert » est un outil qui permet d'identifier les moyens financiers affectés aux actions de transition climatique de la collectivité.

Ainsi, depuis sa préparation budgétaire de l'été 2021, notre collectivité a saisi l'opportunité d'engager un processus de mise en place du budget vert. Un travail a été engagé et a permis de sensibiliser l'ensemble des Directeurs et des élus à l'occasion des réunions techniques et des conférences budgétaires de préparation du budget 2022. Une illustration de première analyse des budgets sous l'angle de leur participation à la Stratégie Nationale Bas Carbone a été présentée pour le vote du budget en conseil communautaire en 2022. Les services ont été mobilisés pour catégoriser leurs dépenses dans le cadre de la préparation budgétaire 2023 et une première analyse du budget vert sur le budget principal de la collectivité a été présentée au vote du budget 2023. Sur les 45,87 M€ analysés, 43% des dépenses sont identifiées comme favorables (sous conditions ou très favorables).



# GLOSSAIRE

**ADS** : Autorisation d'urbanisme

**AGEDEN** : Association pour une GEstion Durable de l'ENergie

**AMI** : Association des Maires de l'Isère

**AOM** : Autorité Organisatrice de la Mobilité

**ARSA** : Allocataires du RSA

**BEPOS** : Bâtiment à Énergie Positive

**BOE** : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

**CAF** : Caisse d'allocations familiales

**CAP** : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

**CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie

**CDNI** : Conseil de Développement Nord Isère

**CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement

**CEE** : Certificats d'économies d'énergie

**CMA** : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

**CRTE** : Contrat de Relance et de Transition Ecologique

**CSBJ** : Club Sportif Bourgoin-Jallieu

**CTG** : Convention territoriale globale

**DELD** : Demandeurs d'emploi de longue durée

**DSIL** : Dotation de soutien à l'investissement local

**DSP** : Délégation de Service Public

**ELAN** : Loi Elan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)

**ENS** : Espaces Naturels Sensibles

**EPANI** : Établissement Public d'Aménagement Nord-Isère

**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale

**EPIDA** : Établissement Public Chargé de l'Aménagement de la Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau

**ETP** : Équivalent temps Plein

**FCBJ** : Football Club de Bourgoin-Jallieu

**GEIQ** : Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

**GIP** : Groupement d'Intérêt Public

**GNAU** : Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

**GNV** : Gaz Naturel pour Véhicules

Ha : Hectare

**HQE** : Haute Qualité Environnementale

**Insee** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**IRMa** : Institut des Risques Majeurs

**NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

**NPNRU** : Nouveau Programme National de Renouveau Urbain

**Oin** : Opération d'Intérêt National

**ONF** : Office national des forêts

**OT** : office de tourisme

**PAEN** : Protection et mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains

**PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial

**PDU** : Plan de Déplacement Urbain

**PILEs** : Pôle d'Intelligence Logistique

**PLEAC** : Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle

**PLH** : Programme Local de l'Habitat

**PLIE** : Plan local pour l'Insertion et l'Emploi

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**PLUS** : Prêt Locatif à Usage Social

**PME** : Petites et moyennes entreprises

**PMR** : Personne à mobilité réduite

**PRE** : Programme de réussite éducative

**PSE** : Paiements pour services environnementaux

**QPV** : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

**QVA** : Quartiers de veille active

**RD** : Route Départementale

**RNR** : Réserve Naturelle Régionale

**RPE** : Relais Petite Enfance

**RSA** : Revenu de Solidarité active

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**SAN** : Syndicat d'Agglomération Nouvelle

**SARA** : Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes

**SCANIDA** : Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'agglomération nouvelle de L'Isle d'Abeau

**SFT** : Supplément Familial de Traitement

**SIAE** : structures d'insertion par l'activité économique

**SIM** : Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin-Jallieu

**SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

**SMAC** : Scène de Musiques ACTuelles

**SPLA** : Société Publique Locale d'Aménagement

**SNBC** : Stratégie Nationale Bas Carbone

**SNCF** : Société Nationale des Chemins de fer Français

**STEP** : STation d'EPuration des eaux usées

**TPE** : très petites entreprises

**TNT** : Télévision Numérique Terrestre

**UP** : Université Populaire

**VAE** : Vélo à Assistance Électrique

**VEFA** : vente en l'état futur d'achèvement

**VTT** : Vélo Tout Terrain

**ZAE** : Zone d'Activité Économique





**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
PORTE DE L'ISÈRE (CAPI)**

17 avenue du Bourg – BP 90592  
38081 L'Isle d'Abeau cedex  
Tél. : 04 74 27 28 00  
Fax : 04 74 27 69 00  
CAPI@CAPI38.fr  
www.CAPI-agglo.fr

**DIRECTION DE LA PUBLICATION :**  
Jean Papadopulo

**DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :**  
Yasmina Hattabi

**RÉDACTION :**  
Direction Générale et Direction communication  
de la CAPI / Sémaphores

**CRÉATION GRAPHIQUE, MISE EN PAGE :**  
Minibox&Co

**CRÉDITS PHOTOS :**  
Benoit Gillardeau, Franck Crispin,  
CSBJ, Julien Radix, Plumestudio,  
M.Hodiesne, Christian Chevallier.

**VUES AÉRIENNES :**  
Calyptone S. LEVY

**ICONOGRAPHIE :**  
Minibox&Co

**ÉDITION :**  
décembre 2023





17 avenue du Bourg - BP 90592  
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00  
Fax : 04 74 27 69 00  
Email : [capi@capi38.fr](mailto:capi@capi38.fr)  
[www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)

